



Le mouvement contre la précarité Caen (janvier/mai 2006)

Récit d'un mouvement social



Avant propos

Ce récit a été écrit afin de laisser un témoignage du mouvement qui s'est déroulé de janvier à mai 2006 sur l'université de Caen. Il ne s'agit pas de d'écrire une « histoire officielle » de ce mouvement car personne ne peut se l'attribuer mais d'apporter un éclairage de l'intérieur sur ce qui s'est passé. Le mouvement a pris plusieurs formes, il a été le fait de l'agrégation d'étudiants, de précaires, de chômeurs avec ou sans expérience (politique, syndicale) qui, à un moment, ont répondu collectivement à l'attaque qu'était la loi sur l'égalité des chances.

Le récit a été bâti de manière chronologique afin de démontrer qu'une mobilisation se construit progressivement et qu'il n'y a pas de solution miracle pour lancer un mouvement, contrairement à ce qu'on pourrait penser.

Ce récit n'engage que son auteur qui a pu observer, de près ou de loin, tous les faits décrits.

Les photos sont issues de la collection personnelle de l'auteur.

Photos de couverture : grenade lacrymogène récupérée lors des affrontements sur le périphérique le 4 avril 2006

Benoît, mai 2007

Introduction

Pour comprendre le mouvement qui s'est déroulé de janvier à mai 2006, il faut connaître le contexte de l'université de Caen pour l'année universitaire 2005/2006.

Comme début d'année universitaire, malheureusement, plusieurs étudiants se retrouvent sans logement malgré les demandes effectuées auprès du CROUS. Une majeure partie de ces étudiants sont étrangers et ils arrivent hors programme d'échanges de type Erasmus. Le problème est récurrent et avait donné à un mouvement d'ampleur à la rentrée 2003 avec l'occupation de la halle des sports puis l'intervention de la police nationale sur le campus¹. Des réunions sont donc organisées mi-septembre pour sensibiliser les autres étudiants à ce problème mais peu de personnes se mobilisent.

En revanche, les étudiants sont plus sensibles à des questions stricto-sensu universitaires : les notes-taquet et le budget de l'université. Avec la réforme LMD, l'université de Caen a décidé de mettre en place un système de note dite taquet en dessous de laquelle la compensation entre les semestres d'une même année n'est pas possible. Autre préoccupation, le budget insuffisant pour faire fonctionner l'université ; à Rouen, la rentrée est retardée de plusieurs semaines, notamment en Sciences, car le budget n'est pas assez suffisant. Une campagne d'information est lancée par les organisations syndicales. Une première AG est convoquée le jeudi 13 octobre 2005, elle réunit une soixantaine d'étudiants. Les problèmes de logement, de budget et des notes-taquets sont traités. Une nouvelle AG est convoquée pour le mardi 25 octobre. Il y'a près de 400 étudiants en amphitheâtre Daure, un comité de lutte est créé. Il est aussi décidé de faire des AG par UFR afin de sensibiliser les étudiants filière par filière.

Une nouvelle AG a lieu le jeudi 27 octobre. Pour éviter les problèmes, la présidente de l'université vient en AG, devant 200 personnes, pour défendre le système des notes-taquets et le budget, elle propose même une réunion ouverte avec la direction de l'université sur ces sujets aux étudiants. Le vendredi 28 octobre, les étudiants apprennent par voie d'affichage que la réunion promise par la présidente est reportée ultérieurement. Furieux, les étudiants décident de demander des comptes à la présidente lors du conseil d'administration qui doit se tenir dans l'après midi. A 15h, c'est plus d'une centaine d'étudiants qui envahissent la salle du conseil. La police, en civil, traîne sur le campus ainsi que dans la salle attenante à la salle du conseil. De vives discussions s'engagent entre étudiants et la direction de l'université, la présidente refusant de débiter la séance tant que les étudiants ne seraient pas sortis. Finalement, elle prend la décision unilatérale de reporter le conseil d'administration. La tension est à son comble ! La semaine suivante, les élus étudiants apprennent que le conseil est reconvoqué, pour la première fois de son histoire, en dehors des murs de l'université. Il est prévu de se tenir dans l'abbaye d'Ardennes, en périphérie de la ville ; un lieu non desservi par les transports en commun et difficile d'accès...

Le mercredi 9 novembre, se tient le conseil d'administration du CROUS. L'AG de la veille a décidé d'un rassemblement devant le bâtiment administratif où se tient la séance. Des cartons, symbolisant les logements du CROUS, sont déposés devant l'entrée. Une petite cinquantaine d'étudiants rentrent dans le bâtiment et s'installent dans la petite salle du conseil. Le recteur d'académie², prévenu de cette présence, arrive très énervé. Des discussions s'engagent avec lui, il essaye tant bien que mal de se défendre, notamment sur le manque de place pour les étudiants étrangers. Comme la présidente de l'université, il décide de reporter la séance du conseil arguant le fait que la séance n'est pas publique et que les étudiants refusent de sortir. Les manifestants restent quelques temps dans le bâtiment car le directeur du CROUS veut bien prendre des dossiers qu'il avait auparavant refusés pour les réexaminer.

¹ La section d'intervention de la police nationale de Caen était intervenue à la demande de la présidente de l'université après que des étudiants se soient introduits dans son bureau.

² Le recteur d'académie est président du conseil d'administration du CROUS

Le jeudi 10 novembre, une petite cinquantaine d'étudiants se réunit sous la galerie vitrée pour rejoindre l'abbaye d'Ardennes. Les élus étudiants FSE et Sud partent en voiture en avance pour repérer le dispositif d'accueil. Celui-ci est conséquent : la section d'intervention de Caen de la police nationale, la BAC, les RG, l'identification judiciaire sont présents. L'accès à l'abbaye n'est autorisé qu'aux membres du conseil munis de leur convocation. Les autres étudiants prennent un bus qui les dépose dans un quartier périphérique. Puis ils sont obligés de marcher 20 minutes à travers une zone industrielle puis la rase campagne pour arriver aux abords de l'abbaye. Le cortège prend la route d'accès principal au cri de « démocratie à l'université ». Il est ralenti par un cordon de policiers qui les laisse quand même avancer d'une cinquantaine de mètres puis les bloque. Les différents membres du conseil arrivent au compte goutte.



Etudiants repoussés par la police devant l'abbaye d'Ardennes

Certains, voyant le cordon de police, décident de ne pas siéger. Une conseillère, connue comme étant une fidèle supportrice de la présidente, tente de passer entre les étudiants, ces derniers la retiennent sans violence. Elle commence à s'énerver. La police décide alors de repousser les étudiants ; quelques coups de matraques et de genoux sont donnés. Les étudiants reculent de plusieurs mètres. Malgré le *filtrage*, le quorum pour le conseil est atteint et il peut se tenir³... jusqu'au point financier où des élus IATOSS quittent la salle, empêchant ainsi de procéder au vote du principal point de l'ordre du jour ! Après quelques invectives avec un vice-président de l'université, la plupart des étudiants rentrent sur le campus.

Le mercredi 16 novembre, une nouvelle AG se tient en amphi Daure mais la mobilisation est à la baisse, plusieurs personnes ont été dégoûtées par ce qu'elles ont vécu à l'abbaye d'Ardennes. Il est néanmoins décidé d'envoyer des mandatés à une réunion nationale convoquée le dimanche 20 à Rouen pour parler des mobilisations possibles. Le lundi 21 novembre, le conseil d'administration du CROUS est convoqué à 8h du matin ! L'heure a été choisie pour éviter qu'il y ait beaucoup d'étudiants. Et cela marche car, mis à part les élus étudiants, il y a peu de monde...excepté la police qui est encore mobilisée pour « sécuriser » le bâtiment. Les élus étudiants sont d'ailleurs obligés de justifier de leur qualité pour pouvoir entrer dans le bâtiment !

C'est donc dans ce contexte de luttes collectives, de liens tissés mais aussi de répression que la lutte contre le CPE va débiter sur l'université de Caen.

³ Les élus étudiants FSE/Sud Etudiant/UNEF, les élus IATOSS CGT/ Sud Education, des profs du SNESUP ont refusé de siéger

Janvier

Tout a commencé à Caen avec la venue du ministre délégué à l'enseignement François Goulard le lundi 23 janvier. Celui-ci est venu présenter le futur pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) de Caen⁴. Pendant le rassemblement prévu pour l'accueillir, des militants syndicaux discutent



Première banderole confectionnée pour la manif du 31 janvier

du projet de Villepin (loi sur l'égalité des chances dont le CPE), annoncé la semaine précédente (le 16 janvier). Au bout du compte, la FSE, l'UNEF, Sud Etudiant et Attac Université convoquent une réunion, pour le lendemain, avec des organisations politiques de jeunesse mais aussi avec des comités de jeunes au sein de syndicat interprofessionnel afin de préparer une riposte. Un premier tract au format A5 est rédigé⁵, il explique les dangers du CPE et appelle les étudiants à se mobiliser lors d'une manifestation le mardi 31 janvier, une journée de mobilisation nationale lancée par la CGT pour la défense du pouvoir d'achat. Le tract est distribué sur les campus ainsi que dans les cités U et sur certains marchés. Les organisations étudiantes et de jeunesse se rencontrent une nouvelle fois le vendredi 27 à la maison des syndicats dans les locaux de la CGT afin de préparer les détails de la manif (un camion sono est dans un premier temps proposé mais faute de coordination, il ne sera pas utilisé).

Le jour venu, il y a une petite cinquantaine d'étudiants à descendre du campus 1 vers la place du théâtre, essentiellement des étudiants faisant partie d'organisations. Au total, il y a environ 1 500 personnes dont pas mal de jeunes (les lycéens ont été aussi conviés via l'UNL et les MJS). A l'issue de cette manifestation, une première AG se tient à l'université mais rien de concret n'en ressort. Il y a juste un appel à participation à la journée d'action des fonctionnaires du jeudi suivant et la convocation d'une nouvelle AG pour la semaine suivante.

Février

Le jeudi 2 février, quelques étudiants, pour la plupart organisés, se joignent à la journée de mobilisation des fonctionnaires, la manif rassemble 1 500 personnes. A l'issue de celle-ci, une AG se tient sur le campus 1. Il est décidé de créer un collectif contre la précarité afin d'élargir les revendications aux autres formes de précarité (les contrats précaires tels que le RMA, le CNE, etc.).

Le mardi 7 février, le collectif national Stop-CPE appelle à une journée d'action nationale. A l'université, une AG se tient à 13h30 en amphi Vial. Celle-ci se passe mal car toutes les organisations ne jouent pas le jeu du collectif : l'ordre du jour proposé est détourné pour permettre à une organisation de faire "*ce qu'elle avait prévu de faire*" (débrayer les amphis avec l'aide des lycéens). Après plusieurs minutes de palabres et d'engueulades, le principe d'un tract est malgré tout voté. C'est à ce moment que les militants et sympathisants de cette organisation quittent l'amphi. Du coup, le travail pour le tract n'a pas été distribué (rédaction, tirage), la question de la trésorerie du collectif a été mise de côté. Néanmoins, la mobilisation côté étudiant commence timidement à payer, plus d'une centaine de personnes se dirigent en cortège vers la place du théâtre. La manifestation est un succès puisque 7 000

⁴ Nouvelle structure universitaire regroupant des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement supérieur. A terme, ces PRES seront les seuls structures qui recevront de l'argent pour la recherche publique.

⁵ Les organisations signataires du tract : FSE Caen, Sud Etudiant Caen, UNEF Caen, Jeunes Communistes 14, Mouvement des Jeunes Socialistes 14, comité jeunes CGT 14, UNSA jeunes, Résistances, UNL 14

personnes défilent à partir de 16h. A l'issue de la manif, une nouvelle AG se tient sur la fac pour décider des suites de la mobilisation.

Il y a alors sur l'université deux collectifs (anti-CPE et contre la précarité) avec deux logiques différentes: le premier garde pour revendication principale le retrait du CPE et se base sur les organisations, le second veut s'attaquer à toutes les formes de précarité et prône l'auto-organisation de la lutte. Progressivement, des organisations délaissent le premier collectif pour s'investir dans le second, plus ouvert aux étudiants et lycéens non organisés mais aussi aux chômeurs et précaires qui sont concernés. Le mardi 14 février, une nouvelle AG du collectif contre la précarité rassemble 150 personnes en amphi Vial, un comité de lutte est constitué. Celui-ci est chargé de rédiger de nouveaux tracts et de proposer des actions afin de sensibiliser un plus grand nombre d'étudiants. La différence de fonctionnement entre les deux collectifs se fait de plus en plus ressentir: le jeudi 16 février, une AG se tient en amphi Chimie. Elle est très houleuse, les tenants d'une logique d'organisations font tout pour freiner l'élargissement des revendications, de l'autre côté, on évite toute tentative de récupération politique. Les invectives fusent des deux côtés, le spectacle fait pitié à voir...

Le week-end du 18 février, une première coordination étudiante se réunit à Rennes, le comité de lutte décide de mandater deux observateurs. Comme à l'habitude, les coordinations sont une foire d'empoigne, un terrain de jeux entre différentes organisations : plusieurs mandatés font passer leur appartenance politique ou syndicale avant le mandat défini par leurs AGs respectives. Caen enverra systématiquement des mandatés aux différentes coordinations nationales jusqu'au moment où celles-ci ne seront plus d'aucune utilité (définition de mots d'ordre nationaux, journées d'action commune, etc.).

Le mardi 21 février, après une AG tenue en amphi D2, plusieurs amphes de l'université sont renommés : l'amphi Poincaré devient "amphi -poin..ter au chômage", Aula Magna devient "aula RMA", "annexe droit du travail". Cette action s'inscrit dans une logique de dynamisation de la lutte afin de la rendre plus visible auprès des étudiants et ainsi les inciter à se mobiliser. La direction de l'université n'apprécie pas la nouvelle décoration et les pancartes sont enlevées le jour suivant.

Afin de monter d'un cran dans la mobilisation, le comité de lutte propose une nouvelle forme de sensibilisation : les barrages filtrants. Le jeudi 23 février, dès 7h30, le bâtiment Lettres est bloqué sauf une entrée. Ce filtrage permet de distribuer des tracts, notamment un tableau comparatif entre les différents contrats de travail existants, ce qui permet d'expliquer concrètement les désavantages du CPE et du CNE. L'accueil est plutôt bon auprès des étudiants mais aussi du personnel de l'université. Il est proposé aux étudiants des croissants, une caisse solidaire est mise en place pour financer les tracts. Plus tard dans la matinée, une AG se tient en amphi D2 et rassemble qu'une petite centaine de personnes. L'opposition entre partisans de l'auto-organisation et les autres est toujours aussi forte, une partie des débats est d'ailleurs consacrée à ce problème. Les



Banderole de la manif du 23 février

étudiants qui viennent pour la première fois en AG en ressortent plus ou moins dégoûtés... L'après midi, après un pique-nique sur l'esplanade de la mairie, un cortège de 250 personnes part en ville pour repeindre les vitrines des "marchands de précarité" (agences immobilière, banques, agences d'intérim, etc.). Cette action coup de poing remotive les troupes et augure de nouvelles perspectives de lutte. Le lundi 27 février, un débat sur la précarité est organisé en amphi Vial à l'initiative du collectif contre la précarité. De nombreux témoignages sont recueillis, ils serviront pour de futurs tracts...

Pour l'université de Caen, c'est le temps des vacances alors que, partout en France, la lutte monte en puissance et que plusieurs facs sont déjà bloquées. Malgré cela, le comité de lutte prépare activement la "rentrée". Le mardi 28 février, une trentaine de personnes se rassemblent devant le

phénix afin de partir en action, la police est présente aux abords. Après avoir posé pour Ouest France, ils décident quand même de partir en cortège. Le défilé est très court puisque il finit dans l'arrière salle d'un bar en bas du Gaillon sous les yeux intrigués des RG!

Mars

Durant le week-end du 4/5 mars, se tient à Paris (dans des locaux attenants à Jussieu) la troisième coordination nationale, l'AG décide pour la première fois d'envoyer 2 mandatés. L'entrée dans la salle de Jussieu est difficile, une organisation étudiante essaye par tous les moyens de faire invalider des mandatés dont ceux de Caen. Il faudra plusieurs coups de fil à des membres d'autres organisations pour que tout rentre dans l'ordre. Les débats sont très houleux, ils s'éternisent dans la nuit parisienne. Au bout du compte, un appel à la grève reconductible des étudiants à partir du mardi 7 mars contre le CPE, le CNE, et la baisse des postes aux CAPES est décidé.



Cortège étudiant dans la manif du 7 mars

Le mardi 7 mars, les vacances sont terminées, en plein FSUC⁶, près de 8 000 personnes défilent à Caen sous la pluie. Les étudiants sont partis du calvaire Saint Pierre à 13h30 (afin d'appeler les lycéens de Victor Hugo à nous rejoindre) pour ensuite passer par la fac et ainsi rejoindre le cortège interprofessionnel place du théâtre. Une AG avec pas mal de lycéens se tient à l'issue de la manifestation dans l'amphi Copernic. Pendant les débats, les chiffres des autres manifs à travers la France sont écrits sur le grand tableau sous les applaudissements des participants. De cette AG, ressort, pour la première fois, le principe d'une occupation des bâtiments mais la décision est finalement reportée à l'AG suivante, le temps de la préparer. Des contacts sont aussi établis avec des lycéens extérieurs à Caen (Dives sur Mer, Saint Pierre sur Dives, etc..) motivés pour se bouger.

Afin de franchir une nouvelle étape dans la mobilisation, l'AG en amphi De Bouärd du mercredi 8 vote l'occupation du bâtiment Lettres avec mise en application immédiate. Ce sont une cinquantaine d'étudiants et de précaires qui y participent. Le blocage est sommaire avec des tables, des chaises et tout ce qui peut servir à bloquer des portes. En solidarité, un groupe qui jouait pour le FSUC accepte de pousser la chansonnette une dernière fois dans le hall du bâtiment. Les premiers étudiants rapportent matelas et autres matériels pour dormir. Au même moment, dans le cadre du FSUC, une soirée sur l'agriculture a lieu en amphi Daure, un officier des Renseignements Généraux, s'y trouvant car *intéressé par le sujet*, demande aux organisateurs du forum comment se passe l'occupation!



Première barricade du bâtiment Lettres

L'information a très vite circulée ! Le lendemain, le jeudi 9, c'est au tour du bâtiment Inscription d'être occupé après une AG qui a rassemblé 200 personnes. La vie en communauté s'organise entre les deux bâtiments; les affinités se créent. Rapidement, du matériel est apporté par des étudiants mais aussi des sympathisants; de l'argent est aussi récolté. Dès le vendredi 10 mars, quelques personnes tentent d'entrer dans le bâtiment Inscription mais les barricades tiennent bon! A cette occasion, celles-ci sont renforcées afin de tenir face à de nouvelles tentatives de déblocage. Le week-end se passe sans gros

⁶ Forum Social Universitaire de Caen, <http://www.fsuc.free.fr>

problème, des salariés passent "visiter" les bâtiments et apportent soutien moral, matériel et parfois financier.

La semaine suivante, le lundi 13 mars, en début d'après midi, une AG rassemble 700 étudiants dans l'amphi Tocqueville, celui-ci est plein à craquer. On note la présence des premiers anti-bloqueurs. Les participants ont peur que la grève et le blocage ne soient pas reconduits, pourtant, il n'y aura qu'une



Barricade du bâtiment Sciences

grande porte bleue étant ouverte, certains ont tenté de s'introduire dans la préfecture). Au même moment, les étudiants du campus 3 votent la grève et bloquent leur bâtiment principal. Le campus 3 est, depuis le mouvement LMD de 2003, un campus qui se bouge assez facilement lors des grands mouvements.

Le soir, une réunion a lieu dans le local d'un mouvement politique. Un collectif d'organisations politiques et syndicales est monté, des étudiants sont présents à cette réunion afin d'évoquer nos revendications (CPE, LEC, CNE, RMA...). Ce collectif "adulte" tentera tant bien que mal de faire le lien entre salariés et étudiants/lycéens.

Le mercredi 15 mars, la présidente de l'université ainsi que le préfet de région, la présidente du conseil général et le maire d'Ifs doivent inaugurer un nouveau bâtiment (réseaux et télécommunications) sur le campus 3. Afin de la perturber, des étudiants se sont allongés juste devant le bâtiment pour que les élus les enjambent symboliquement. Apprenant l'accueil qui était réservé aux élus, la décision d'annuler la cérémonie est prise (la présidence? la préfecture?)!

Le jeudi 16 mars, dans le cadre d'une journée nationale d'action, plusieurs milliers d'étudiants et de lycéens défilent dans Caen. Le cortège étudiant/lycéen part du phénix pour bloquer symboliquement l'ANPE la plus proche de l'université (située non loin du conseil régional) Or, nous sommes un jeudi après midi et les ANPE sont fermées les jeudis après midi... Puis ils repartent vers le centre-ville. Arrivé à l'intersection de la rue de Bernières et de la rue Saint Jean, le cortège syndical parti peu avant de la place du théâtre est pris de vitesse et dépassé. Dans la soirée, le bâtiment Droit est occupé (bâtiment à haute valeur



Barricade du bâtiment Droit

symbolique!). Le vendredi 17 mars débute le blocage du campus 2 avec les bâtiments Sciences 1 et 3; des tensions apparaissent avec les étudiants de pharmacie qui veulent absolument avoir cours dans sur ce campus. Finalement, un compromis est trouvé entre étudiants pour permettre à ceux qui passent des concours d'accéder aux amphis (pharma, CAPES). Le samedi 18, à l'appel des organisations de salariés, 12 000 personnes défilent à Caen. Quelques boules de peinture rouge sont lancées contre des banques, agences d'intérim, agences immobilières. Des étudiants du campus 3 déballent une grande banderole sur les murs du château demandant la démission de Villepin.

Afin de réellement s'approprier les bâtiments, un groupe d'occupants décide d'utiliser le mât de la galerie vitrée pour y accrocher un drapeau pirate. Celui-ci flotte toute la journée du dimanche 19 mars, la direction de l'université le faisant enlever dès le lendemain, mécontente du symbole qu'il représentait.

Le lundi 20 mars, le campus 2 rejoint entièrement la lutte avec le blocage des IUT, une AG rassemble plus de 400 personnes dans l'amphi 500. L'après midi, 400 personnes partent en action du campus 1 à l'issue d'une AG et occupent le centre des impôts du péricentre. L'accueil des salariés est plutôt chaleureux, des syndicalistes maisons viennent à la rencontre et apportent leur soutien. Une photocopieuse fait les frais du passage ! Sur les coups de 18h, les manifestants reviennent sur le campus. La police est présente mais se fait discrète.

Le mouvement fonctionnant en commission, la commission action est chargée de préparer les actions votées lors des AG (une liste a été votée en début de mouvement). La plupart du temps, il s'agit d'occupation de lieux symboliques. Le mardi 21 mars, après une AG importante (plus de 1 000 personnes), un cortège de 400/500 personnes part en action...vers la gare SNCF. Le cortège l'aborde en



Evacuation de la gare le 21 mars

passant par le parcotrain, les voies sont envahies à partir de 15h. L'occupation des voies se passent dans la bonne humeur : certains jouent aux cartes, d'autres expliquent notre présence aux voyageurs. A plusieurs reprises, des responsables de la gare puis de la préfecture demandent la libération des voies, ce qui est refusé systématiquement. Vers 17h30, des renforts de police et de gendarmerie arrivent. Il est décidé de se rassembler afin de former un groupe compact et soudé (technique anti-évacuation). A 18h, après un

dernier appel à la libération des voies lancé par le directeur de cabinet du préfet, les forces de l'ordre délogent les manifestants sans grande violence (sauf la pression des boucliers et quelques coups de matraques bien *placés*). A 18h30, une fois délogés, le cortège repart vers l'université. Le même jour, sur le campus 3, les étudiants de l'IUT enterrent symboliquement le code du travail. Le mercredi 22 mars, le collectif Calvados contre la précarité⁷ organise un meeting anti-CPE au centre des congrès. Des étudiants s'y rendent pour porter les revendications. Il y a beaucoup de monde. Une quête rapporte près de 200€.

⁷ Collectif Calvados contre la précarité : CGT CHS, CGT CHU, CGT Valéo, USD CGT Santé et Action sociale, CGT Equipement (SNPTTE), Fac Verte, FSU, FSE Caen, Sud Solidaires, SYNAVI, UNEF Caen, UNL 14, UNSA Jeunes, ATTAC 14, AC! 14, Coordination des intermittents et précaires de Basse-Normandie, Collectif droit des femmes Calvados, Jeunesses

Les anti-bloqueurs ont eu le temps de s'organiser et de préparer leurs opérations, ils décident de passer à l'offensive le jeudi 23 mars. Alors qu'une AG se tient en amphi Daure (1 200 personnes), un groupe d'anti-bloqueurs parvient à reprendre le bâtiment Droit en cassant une porte. Prévenus de ce qui se passe, plusieurs militants se dirigent vers le bâtiment Droit afin de le protéger mais ils arrivent trop tard. Quelques membres de la direction de l'université tentent d'apaiser les tensions au sein du bâtiment : de vives discussions ont lieu entre bloqueurs et anti-bloqueurs. La police est aussi présente avec un jeune agent des renseignements généraux habillé en étudiant. Certains anti-bloqueurs en profitent pour volontairement arracher des câbles, affiches et extincteurs...qu'ils attribuent ensuite aux bloqueurs ! L'après midi, les étudiants partent du phénix pour défiler en ville. Ils s'arrêtent au niveau de l'Orne où



Le local de l'UMP après le passage du cortège étudiant

le cortège est divisé afin d'occuper les 4 ponts sur l'Orne, bloquant ainsi le passage entre les deux rives de Caen. L'occupation dure près de 2 heures dans la bonne humeur avec un groupe de samba brésilienne qui déambule de pont en pont. La police est garée au niveau du parcotrain, pensant que la gare allait être occupé, mais elle n'ose pointer son nez qu'une fois, près du pont de Bir Hakeim (un fourgon arrive puis repart vu le nombre de manifestants présents sur le pont). Le cortège repart ensuite jusqu'à l'université...mais arrivés sur le port, il prend la direction du local de l'UMP situé non loin. Des éclaireurs avaient été envoyés pour voir si celui-ci n'était pas protégé par la police. Une course contre la montre est lancée avec la police pour arriver les premiers sur les lieux. Les manifestants empruntent des petites rues pour y parvenir et la tête du cortège se retrouve nez à nez avec une voiture de police banalisée qui déboule en sens inverse rue Vauquelin. Ils ont le réflexe de mettre la banderole de tête juste devant la voiture, empêchant ainsi aux policiers de prendre des photos des "décorateurs" et autres "peintres en bâtiment". Le local est redécoré (peintures, affiches...), certains soulagent même une envie pressante sur les murs! Une partie de l'enseigne UMP est embarquée et laisse apparaître les mots "Rassemblement pour"! De retour sur le campus 1, le bâtiment Droit est repris. Il y a, à ce moment, plus de 500 personnes à revenir sur le campus au cri de « *grève, blocage, occupation jusqu'au retrait du CPE!* » Cela effraye les anti-bloqueurs qui étaient restés en petit nombre pour garder "leur bâtiment"! Le bâtiment Droit n'a été débloqué que quelques heures.

Le même jour que ces événements, un *référendum* est organisé sur tous les sites universitaires. Il y a deux questions: pour ou contre le CPE et pour ou contre le blocage. Dès le départ, les bloqueurs savent que ce référendum est bidon car réalisé dans des conditions difficiles et à la va-vite. Il n'y a aucun isolement, pas de liste d'émargement non plus. Pourtant, le lundi précédent (le 20), la direction de l'université avait réuni l'ensemble des élus étudiants des conseils centraux pour discuter de l'organisation de ce référendum. Il a été plusieurs fois évoqué les problèmes qui allaient avoir (isolement, liste d'émargement) mais la direction répondait systématiquement qu'elle ne pouvait pas faire autrement "étant donné les circonstances". Beaucoup de bloqueurs décident de boycotter ce scrutin. De nombreuses irrégularités sont constatées par les bloqueurs dans différents "bureaux de vote" (étudiant votant plusieurs fois, complicité des directeurs d'UFR...).

Dans la nuit du 23 au 24 mars, une cinquantaine d'anti-bloqueurs se rassemble près de l'amphi Tocqueville⁸. Ils tentent de pénétrer dans le bâtiment Droit par la force en passant par les fenêtres. Les occupants réussissent à les repousser. Prévenue de cet incident, une partie de la direction de l'université débarque vers 2 heures du matin. Craignant des *incidents plus graves*, la présidente de l'université demande au préfet des renforts de police autour du campus. Ces renforts font finalement fuir les

Citoyennes 14, Résistances, MJS, La Souris verte-les Jeunes Verts, ANPAG/Alternative citoyenne, LCR, MRC, PCF, PRG, PS, Les Verts.

⁸ Ils ont profité pour tracer une croix celtique, symbole d'extrême droite, au désherbant devant l'amphi Tocqueville

derniers anti-bloqueurs. Ensuite, la présidente se dédouane et confie ses pouvoirs de police⁹ directement au préfet.

Le vendredi 24 mars se tient le conseil d'administration de l'université, la tension est palpable à l'entrée de la salle du conseil. Aux conseillers qui siègent habituellement, la présidente a invité les directeurs d'UFR et de laboratoires à assister et à participer aux discussions. C'est un parti pris, la plupart de ces "invités" sont opposés au blocage. La présidente ouvre la séance par un point sur le référendum du mercredi précédent, elle déclare avoir seulement aidée les étudiants à l'organiser car c'était une demande de l'AG. Elle ajoute aussi que celui-ci n'avait « aucune valeur légale » et donc le fait de contester la légalité du déroulement était absurde. Ensuite, plusieurs membres du conseil s'en prennent aux bloqueurs, ils répètent en conseil les rumeurs qui circulent depuis quelques semaines sur les campus (alcoolisme des bloqueurs, présence de mineurs, accueil de SDF avec leurs chiens dans les locaux). Les élus FSE sont obligés de répliquer à chaque accusation¹⁰. A la fin du conseil, une motion est votée¹¹, elle est approuvée par 27 voix, 2 abstentions, 13 contre et 8 refus de vote. A l'issue du vote, la présidente déclare "il y a ici dans ce conseil 15 personnes qui sont contre la sécurité sur le campus" (sic) ; cela fait un tollé au sein du conseil. Elle annonce alors que sa dernière remarque ne sera pas inscrite au procès verbal...mais qu'elle n'en pense pas moins.

Le lundi 27 mars, après une nouvelle AG, un rendez vous est fixé devant le phénix pour partir en action. Juste avant le départ, des motards de la police municipale remontent à toute vitesse la voie de tram et s'arrêtent devant un tram à l'arrêt université. Les manifestants restent circonspects quelques secondes puis commencent à faire du bruit. Les motards, qui étaient à la recherche d'une personne dans le tram, repartent rapidement de peur de se faire encercler. Tous les manifestants prennent d'assaut les trams direction Hérouville Saint Clair. Au terminus, tout le monde est dirigé vers la direction régionale du travail qui se trouve en face. Celle ci est occupée par près de 200 personnes. Comme au centre des impôts, des discussions avec le personnel s'entament, on parle de la précarité des jobs étudiants, des conditions de travail. Vers 18h30, Les forces de l'ordre, présentes depuis plus d'une heure, passent par l'arrière du bâtiment. Tout le monde se regroupe à l'intérieur et il est décidé collectivement de se faire évacuer pacifiquement. Les participants s'assoient en s'accrochant les uns aux autres pour ralentir l'évacuation. Celle-ci se passe finalement dans le calme même si certains policiers prennent un malin plaisir à les trainer par terre. Une fois que



Manifestants et policiers après l'évacuation de la DRTE

⁹ Elle seule peut décider de faire intervenir les forces de l'ordre sur le campus en vertu de la franchise universitaire. Tradition héritée du Moyen-âge, le président d'une université est responsable du maintien de l'ordre et peut faire appel à la force publique dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat

¹⁰ Voir le compte rendu d'élus étudiants ainsi que le procès verbal officiel en annexe

¹¹ Le conseil scientifique, le conseil des études et de la vie universitaire et le conseil d'administration de l'université de Caen Basse-Normandie, réunis respectivement le 21, 22 et 24 mars 2006, comprennent l'inquiétude des étudiants à propos du CPE et s'associent à leurs préoccupations. En revanche, ils désapprouvent l'occupation de bâtiments universitaires, qui prive les étudiants dans leur ensemble de la liberté élémentaire de suivre les enseignements qui leur sont proposés, nuit au fonctionnement générale de l'université et menace la sécurité des personnes et des biens. Le conseil d'administration demande instamment la fin immédiate de l'occupation illégale des bâtiments universitaires. Pour permettre la mise en œuvre du dialogue et de la concertation nécessaires à la sortie de la grave crise actuelle, les trois conseils de l'université de Caen Basse-Normandie demandent instamment au gouvernement de suspendre l'application du CPE pour ouvrir très rapidement des négociations avec les syndicats et associations d'étudiants, de lycéens, d'employeurs et de salariés sur l'avenir professionnel de la jeunesse du notre pays

tout le monde a été sorti, un groupe compact est formé face à une rangée de policiers et gendarmes. Il est décidé d'en rester là et de repartir vers les bâtiments. Au retour, nous défilons dans le quartier populaire de la Pierre Heuzé avec les motos de la police qui ont du mal à nous suivre.

Dans la nuit du 27 au 28 mars, les étudiants des beaux-arts rhabillent le phénix en l'emballant, un peu à la manière de Christo. Cette œuvre éphémère ne résiste pas aux nombreux coups de ciseaux...puis aux coups de pinceaux.

Les organisations syndicales professionnelles, sentant que la contestation estudiantine peut faire plier le gouvernement, appellent désormais les salariés à la grève. Le mardi 28 mars, près de 25 000 personnes défilent le matin à partir de la place Saint Pierre. Une grande banderole "les étudiants ne lâcheront pas, non au CPE" est déployée sur un mur du château. Le cortège étudiant part du phénix pour rejoindre la place Saint Pierre, l'arrivée se fait sous les applaudissements. Mais le cortège étudiant tente de prendre place en tête du cortège interprofessionnel. Plusieurs responsables syndicaux s'y opposent, des invectives sont lancées des deux côtés; on est à deux doigts d'en venir aux mains! Finalement, une partie du cortège étudiant arrive à se placer devant les camions syndicaux mais derrière un service d'ordre composé de syndicalistes pro...et étudiant! Les tensions sont toujours vivantes durant le défilé, le "service d'ordre" a peur de débordements d'"éléments perturbateurs". Arrivé près de la tour Leroy, le cortège étudiant décide de faire faux bond au service d'ordre et coupe le trajet via l'arrêt de tram pour rejoindre plus rapidement la préfecture. Le service d'ordre réagit immédiatement en se repositionnant devant les étudiants, les tensions sont toujours aussi fortes. Peu après, le service d'ordre syndical fait retirer les tables et chaises d'un café, de peur que ceux-ci servent de projectiles! Le cortège "officiel" se termine devant la préfecture tandis que les étudiants, accompagnés de salariés, continuent vers la mairie pour ensuite remonter vers le campus 1.

L'après midi, les étudiants appellent à une action à 15h au phénix, près de 6 000 personnes nous rejoignent (sûrement emballée par le dynamisme du cortège étudiant du matin)! Le cortège se dirige vers la mairie, au niveau du boulevard

Bertrand, après le rond-point de la mairie, celui-ci se scinde en deux: une partie part vers la rue de Bras et l'autre poursuit son chemin vers la préfecture. Les deux cortèges se rejoignent devant la préfecture. Le matériel accumulé durant la manifestation (poubelles, cartons, barrières) est déposé symboliquement devant la grande porte bleue. Un groupe de policiers est envoyé retirer cet amas, il se fait vite entouré et copieusement chahuté. N'arrivant plus à sortir, les gendarmes mobiles arrivent en renfort mais les étudiants les en empêchent. La tension monte et les gendarmes mobiles envoient les premières grenades lacrymogènes. Il faut plusieurs salves de lacrymo pour mettre à distance les manifestants. Malgré cela, il y a quelques milliers de personnes à rester devant la préfecture face aux gendarmes mobiles et policiers. Un étudiant est interpellé car il avait escaladé un mur de la préfecture. Les manifestants décident de rester jusqu'à ce qu'il soit libéré. Il est finalement relâché vers 17h. Une AG est prévue à 17h30 sur l'université, la plupart des étudiants et lycéens repartent vers la fac. Il ne reste qu'une centaine de personnes qui sont repoussées vers la place du théâtre aux alentours de 18h30.



Place de la préfecture après les premiers jets de lacrymo

Le jeudi 30 mars, les anti-bloqueurs organisent un rassemblement devant la cafétéria la parenthèse sur le campus 1. Ils sont à peine 350; côté occupants, une petite centaine de personnes

arrivent avec des couteaux en plastique entre les dents¹². Un faux Jacques Chirac fait un discours très second degré que les anti-bloqueurs n'apprécient pas du tout¹³. Une chanson, concoctée la veille lors



Tentative de déblocage du bâtiment Droit

d'une soirée bien arrosée sur l'air de Bioman, est chantée en hommage aux "déblocateurs"¹⁴, ceux-ci n'ont visiblement pas d'humour. Les anti-bloqueurs partent ensuite en cortège vers la préfecture, leur nombre diminue plus ils approchent du but! Ils sont reçus en délégation par le directeur de cabinet du préfet qui leur annonce qu'il ne tentera pas de déblocquer les bâtiments en utilisant les forces de l'ordre. Déçus par l'attitude du préfet, ils décident eux-mêmes de tenter de reprendre les bâtiments. Ils sont à peine une centaine à remonter sur le campus 1. Des bloqueurs qui les avaient suivis préviennent les occupants. Arrivés sur la fac, ils décident de reprendre en priorité le bâtiment Droit. Ils passent par l'arrière du bâtiment

et tentent d'ouvrir une porte qu'ils avaient repérée comme mal protégée. Rapidement, des bloqueurs du bâtiment Droit ainsi que d'autres bâtiments se postent devant cette porte et arrivent à les repousser avec l'aide d'une lance-incendie placée juste au-dessus de la porte. Ils tentent ensuite de passer par l'amphi 2000 mais sans succès non plus. A cette occasion, le secrétaire général adjoint, Marc Desmoulins, constate les dégâts causés par ces tentatives d'intrusions. Des professeurs et du personnel IATOS sont aussi témoins de ces actions violentes et interviennent parfois pour éviter que cela dégénère en pugilat, ils tentent d'apaiser au maximum les tensions. Les agents ERP¹⁵ de la fac sont aussi présents.

L'après-midi, les enseignants du secondaire appellent à un rassemblement au rectorat à 14h30. Il y a 250 personnes mais les portes sont fermées et gardées par un demi-escadron de gendarmes mobiles. Ces forces ont été massées car la préfecture pensait que les étudiants allaient rejoindre les enseignants du secondaire. Cela permet en tout cas de fixer les forces de l'ordre à un endroit opposé à l'action prévue. A l'autre bout de Caen, les étudiants et lycéens décident d'occuper le périphérique nord au niveau du CHU. Un petit groupe descend du campus 2 tandis que des voitures d'étudiants ralentissent le trafic sur le périph. L'occupation dure plusieurs heures jusqu'à ce que les gendarmes mobiles arrivent. Avec les policiers, ils sont chargés d'évacuer les participants, pas mal de lacrymo sont lancées. Il leur faudra plusieurs charges pour les repousser en dehors du périph. Des manifestants ont été malheureusement interpellés à cette occasion.

Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, vers 1 heure du matin, des étudiants redonnent des couleurs à ce cher phénix, il est désormais tout rouge!

Avril

Dans la nuit du 1^{er} au 2 avril, une personne tente de mettre le feu au bâtiment Lettres vers 4h. Une porte d'évacuation est aspergée d'un liquide inflammable. Les occupants arrivent à le maîtriser avant l'arrivée des pompiers. La fumée s'est propagée dans l'amphi Copernic, endroit où les occupants dormaient. C'est par hasard, lorsqu'un occupant est parti se coucher, que l'alerte a été donnée. Malgré sa rénovation précédente, l'amphi n'est pas équipé de détecteurs de fumée! Le bilan aurait pu être tragique... Nicole Le Querler et une partie de la direction de l'université vient constater les dégâts au

¹² Caricature des communistes utilisée par la droite dans les années 20

¹³ Voir le texte en annexe

¹⁴ Voir le texte en annexe

¹⁵ ERP : Etablissement Recevant du Public. Ces hommes sont chargés théoriquement d'intervenir en cas d'incendie dans les bâtiments. La plupart font partie d'une société privée de gardiennage et ont reçu une formation de lutte contre les incendies.

petit matin. Certains agents de l'université en profitent pour « repérer » les systèmes de blocage. Les occupants sont obligés de leur interdire l'accès à certains endroits.

Le lundi 3 avril, un membre du gouvernement est annoncé à Caen, plusieurs mails de salariés préviennent les étudiants de la venue de Renaud Dutreil, ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions libérales. Il avait été décidé ce jour là de seulement redécorer des agences d'intérim en centre ville. Après une AG, le cortège s'ébranle en direction du centre ville puis, finalement, fait un petit tour par le centre des congrès où se tiennent les assises régionales de l'artisanat. Celles-ci sont protégées par la police nationale aidée d'un escadron de gendarmes mobiles. Le cortège reste quelques minutes en gueulant des slogans puis repart en ville. Sur le parcours, chaque agence immobilière, chaque agence d'intérim est soigneusement redécorée ; celles de la place de la Résistance sont même symboliquement bloquées avec des poubelles. Le siège du journal Liberté de Normandie fait aussi les frais du passage. Les manifestants repartent ensuite vers le campus en faisant attention à la BAC qui rode autour du cortège.

Le mardi 4 avril, les syndicats pro appellent à une nouvelle journée d'action nationale. Le cortège caennais est toujours aussi impressionnant (environ 35 000 manifestants!). Les étudiants font une entrée remarquée car la tête de cortège est composée d'étudiants en sous vêtements qui crient "*grève générale où on sera tous à poil!*"! L'idée est venue la nuit précédente où un défilé semblable a eu lieu dans les bâtiments... La manifestation se termine devant la mairie où une AG se tient dans de mauvaises conditions (problème de son notamment). Pas mal de salariés pique-niquent avec les étudiants en attendant l'action prévue l'après midi.

Vers 15h, un cortège de 3 500 personnes quittent la place de la mairie. Il passe devant la préfecture où l'escadron de gendarmes mobiles a pris position puis il se dirige au pas de course vers le conseil régional qui est rapidement occupé. Les manifestants s'installent dans les jardins du conseil régional, la banderole de tête est hissée sur les mats à la place des drapeaux français et normand. Après 45 minutes, le cortège repart en direction du périphérique par l'avenue Clémenceau.

Problème : l'accès est barré par les gendarmes mobiles. Le cortège se sépare en deux et une partie part vers le centre commercial et le viaduc de Calix via des petites rues. Le premier groupe qui fait face aux gendarmes mobiles est composé de pas mal de lycéens. Ça chambre avec les forces de l'ordre mais rien de bien méchant. Par contre, pour le deuxième groupe, c'est plus tendu. Les policiers sont plus nerveux et utilisent des grenades lacrymogènes pour disperser les jeunes...



Affrontement avec la police près du rond point au bout de l'avenue Clémenceau

Une majeure partie du groupe passe sous le viaduc de Calix pour accéder au périph via un talus. Des policiers les repoussent à coup de lacrymo et quelques coups de matraques. Les étudiants et lycéens se regroupent près d'un petit bois et repartent à l'assaut du talus. Pierres et lacrymos pleuvent des deux côtés. Les manifestants commencent à prendre pied sur le talus mais la lacrymo fait des dégâts; les plus téméraires vont presque au contact avec les policiers. On voit clairement que les forces de l'ordre sont dépassées par les événements et qu'ils ont du mal à canaliser la fougue des manifestants. Progressivement, les mouvements de foule aidant, le talus est occupé mais l'accès au périph est toujours bloqué de ce côté ci. Un petit groupe décide alors de passer à travers les résidences pavillonnaires pour prendre une bretelle de sortie du périph vers la 4 voies de Ouistreham. Cette prise à revers fonctionne à

merveille car les policiers se retrouvent rapidement encerclés par deux groupes inégaux. Ils décident de se replier vers le rond point...défendu par les gendarmes mobiles (qui font face au premier groupe de manifestants resté avenue Clémenceau)! Malgré les 350 lacrymos utilisées ce jour là et près de 2 heures d'affrontements avec les policiers, les manifestants occupent l'entrée du viaduc de Calix côté Cherbourg. Certains en profitent pour poser devant le radar automatique! Les affrontements continuent et plusieurs jeunes sont interpellés violemment par la police. Vers 18h30, il est décidé de faire partir tout le monde vers la fac pour limiter les dégâts. C'est seulement vers 19h30 que les derniers militants arrivent sur l'université. Tout le monde est fatigué. On avait plus vu de tels affrontements depuis 25 ans sur Caen!¹⁶

La mobilisation prend parfois des formes inhabituelles. Dans la nuit du 5 au 6 avril, un groupe d'étudiant, organise une manifestation de nains de jardin sur le rond point côte de Nacre. Une trentaine de nains sont disposés à côté de banderoles "Les nains luttent aussi contre le CPE", "CPE nain merci", "c'est l'herbe qui gouverne"!

Le jeudi 6, un appel à action est lancé pour 15h devant le phénix. Un cortège d'environ 1 500 personnes quitte le campus pour une manifestation en ville; seule la commission action est au courant de la destination finale. Le dispositif policier est testé en se dirigeant vers la rue Caponière, faisant croire que le cortège se dirige vers le rectorat il part dans le sens inverse vers la mairie. Il passe encore devant la préfecture où les forces de l'ordre sont placées massivement. C'est encore une diversion puisqu'il prend la direction de la prairie au pas de course...puis de la gare en passant, cette fois ci, par un talus. Les renforts de police arrivent assez rapidement. Malheureusement, cette arrivée fait déplacer les manifestants vers le parking de la SERNAM. C'est un groupe d'environ 200 personnes qui fait face aux policiers au lieu d'occuper les voies. Des appels au calme sont lancés régulièrement du mégaphone,



Affrontements rue de la gare

des policiers et du personnel préfectoral tentent à plusieurs reprises de négocier "une libération pacifique" des voies sans succès. Vers 18h30, des appels à se regrouper pour repartir vers la fac sont lancés. C'est à ce moment que quelques uns commencent à lancer des cailloux sur les policiers. La réponse est immédiate, les lacrymos pleuvent sur les manifestants, 60 gendarmes mobiles se déploient autour des voies pour nous encercler. Tout le monde court à travers les voies pour atteindre l'extrémité du quai A côté Cherbourg. Les policiers et gendarmes mobiles progressent rapidement, ils continuent à utiliser de

la lacrymo et à manier la matraque.

Certains manifestants sont pourchassés à travers les voies et reçoivent quelques coups. Finalement, tous les manifestants sont repoussés hors de la gare, ils se regroupent place de la gare. C'est à ce moment que les gendarmes mobiles sortent de la gare et forment une ligne sur la largeur de la place. On compte déjà à ce moment plusieurs blessés côté manifestant mais aussi des voyageurs incommodés par les gaz lacrymaux. Plusieurs ambulances des pompiers sont garées dans une rue parallèle à la place de la gare et sert de poste médical avancée. Les manifestants courent vers la rue de la gare, les gendarmes mobiles les poursuivent. Les manifestants commencent à prendre tout ce qu'ils trouvent sur la route (poubelles, matériels de chantier, etc.) pour faire des barrages afin de retarder l'avancée des forces de l'ordre. Une

¹⁶ La manif du 15 novembre 1978 contre la politique de Raymond Barre. Des affrontements entre force de l'ordre et manifestants ont duré 2 heures au niveau du quai Vendevre après la tentative de blocage des 4 ponts sur l'Orne. Une seconde manif le 17 novembre dégénère à la fin, plusieurs magasins sont pillés en centre-ville.

première barricade est érigée sur le pont Churchill, elle résiste à une première charge des gendarmes mobiles mais pas à la seconde. Beaucoup de manifestants pensaient que cela allait s'arrêter au niveau des ponts de l'Orne mais les gendarmes mobiles continuent leur progression. Place de la Résistance, les affrontements reprennent de plus bel, la place est inondée de gaz lacrymogènes. Le scénario se reproduit tour Leroy, la station de tram Saint Pierre est à son tour gazée. Une partie des manifestants tentent de regagner la fac via la rue de Geôle, d'autres par le Vaugueux. Dans les deux cas, les forces de l'ordre sont présentes et continuent de poursuivre les manifestants. Il y aura en tout 10 interpellations à l'issue de cette action, les dernières étant effectuées aux alentours de 20h dans le Vaugueux. Le soir, l'émotion est vive parmi les occupants, des rumeurs circulent sur l'arrestation de telle ou telle personne (surtout des "leaders"). Des élus politiques de gauche vont demander des explications au préfet, ils n'obtiennent rien. Plusieurs militants font des allers-retours au commissariat pour avoir des nouvelles sur les interpellés, des contacts sont pris avec divers avocats en vue d'éventuels procès.

Le vendredi 7 avril, au lieu de l'action prévue (occupation symbolique des lieux de justice), il est décidé de faire une manif contre la répression. Un cortège de 1 500 personnes part en ville avec le renfort des intermittents du spectacle qui avaient défilé le matin. Etant ce qui s'est passé la veille, la décision est prise en cours de défilé de se diriger vers l'hôtel de police. Des étudiants s'assurent auparavant auprès des renseignements généraux qu'il n'y aura pas de policiers en tenue de maintien de l'ordre, ils leur répondent que ça ne sera pas le cas. Arrivés aux abords de l'hôtel de police, la tête du cortège aperçoit des policiers en nombre prêts à intervenir ; ils s'en prennent aux renseignements généraux qui leur répondent que le déploiement est nécessaire à cause de la présence d'«*éléments perturbateurs en fin de cortège* ». Il n'en est rien, le cortège décide quand même de passer devant l'hôtel de police en criant sa solidarité avec les interpellés. Il n'y a aucun débordement de leur part mis à part un lancer d'œuf sur un muret... Les manifestants repartent ensuite en ville, les tribunaux sont gardés par un impressionnant dispositif policier. Mais à chaque fois, il n'y a aucun débordement, preuve qu'ils savent comment gérer un cortège...Finalement, place de la Résistance, quelques agences d'intérim sont brièvement occupées.

Le samedi 8 avril, les enseignants du second degré, essentiellement, appellent à un blocage économique symbolique du principal centre commercial : Carrefour Mondeville 2. Dès 13h30, des barrages filtrants, dans un premier temps, puis bloquants sont mis en place sur les bretelles d'accès au centre. Plusieurs automobilistes tentent à plusieurs reprises de forcer les barrages mais ils en sont dissuadés par le nombre de manifestants et parfois l'intervention de policier en civil. Après une heure, les manifestants se regroupent pour former un groupe plus compact sur la voie d'accès principale, près du Mac Donald. Finalement, il est décidé de laisser passer les voitures et la plupart des étudiants regagnent le campus 1.

Lundi 10 avril, la *chère présidente d'université* a appelé les étudiants à venir à 8h, via les médias, pour aller en cours alors que les bâtiments sont encore bloqués. Les anti-bloqueurs se sont organisés via un blog pour coordonner le déblocage des différents bâtiments, des points de rendez vous sont fixés. Du côté des bloqueurs, les barricades ont été renforcées, des professeurs et des IATOSS décident de venir en renfort le dimanche soir et dorment sur place. Les anti-bloqueurs sont un peu plus nombreux que d'habitude mais beaucoup d'étudiants sont venus uniquement pour voir s'ils avaient cours. Les plus extrémistes tentent une première fois dans le bâtiment Droit mais sans réussite. Ils décident de s'attaquer au bâtiment Sciences par l'entrée de l'IUP agro-alimentaire. Ils arrivent en partie à ouvrir la porte et les bloqueurs arrivent difficilement à les repousser. Des coups, un peu plus violent que d'habitude, sont échangés. Avec l'arrivée de renfort, les bloqueurs arrivent à refermer la porte, les anti-bloqueurs sont dégoutés et traînent en petit groupe sur le campus afin de préparer une prochaine tentative d'intrusion. Une nouvelle tentative de déblocage a lieu en fin d'après midi toujours au niveau de l'IUP agro-alimentaire et en espace 2000.

Vers 11h, Chirac annonce qu'il retire finalement le CPE. L'après midi, l'action intitulée la tragédie sociale est quand même maintenue. C'est en bus qu'une centaine de personnes partent en

action, direction le mémorial. A l'arrivée, les hôtesse d'accueil empêchent les manifestants de rentrer dans le hall. Ils n'en restent pas là et décident de passer par les jardins qui entourent le bâtiment afin de rentrer par derrière. Des chasubles ont été confectionnées en nombre la veille pour symboliser la répression du mouvement. Des faux policiers sont postés sur une balustrade, ils lancent des faux cailloux sur leurs camarades plus bas qui font semblant de tomber tous ensemble. En même temps, un texte est déclamé au mégaphone. La petite saynète est assez réussie, plusieurs touristes sourissent en la voyant. Les manifestants quittent le mémorial au cri de "*la répression ne nous fera pas plier !*".

Le mardi 11, il y a encore un bon millier de personnes à défiler. Les mots d'ordre ont un peu changé puisqu'ils insistent désormais sur le retrait de la loi d'égalité des chances dans son intégralité ainsi que le CNE. La manif est une des plus grosses en France ce jour là. Après un passage traditionnel en centre ville, le cortège se termine à la vallée des jardins. Un repas solidaire est organisé sur cet espace vert situé à proximité du centre ville, l'ambiance est assez détendue.

A 14h, la « sieste générale » est décrétée, un cortège d'environ 250 personnes se dirige vers le siège du MEDEF. Surprise, aucune force de l'ordre n'est présente, ils ont été pris de court. Au fur et à mesure que le cortège approche, les éclaireurs signalent l'arrivée discrète de policiers. Arrivés à destination, les étudiants s'aperçoivent que les portes sont fermées. Il est décidé alors de dormir sur les pelouses face au bâtiment abritant le siège du MEDEF. Ensuite, le cortège prend la direction de la chambre de commerce qui se trouve à une centaine de mètre ; le rond point qui se trouve à proximité est bloqué. La fatigue aidant, les manifestants repartent vers la fac via des petites rues pour que la police ne puisse les suivre. Ils s'arrêtent quelques minutes sur une passerelle au dessus du périmètre où la banderole est accrochée, les automobilistes témoignent souvent de leur solidarité en klaxonnant.

Le soir, pour la première fois, une manifestation nocturne est organisée. Visiblement, la préfecture s'attendait à des débordements car une compagnie de CRS¹⁷ est arrivée en renfort sur Caen. A l'issue de l'AG de ville, c'est environ 400 personnes qui défilent en faisant beaucoup de bruit dans les rues du centre ville. Une longue halte place de la république est faite où un repas solidaire est distribué. Les accès de la place ont été barricadés par des poubelles. Le cortège repart ensuite dans les rues. La dispersion se fait sur les pelouses du château face à l'église Saint Pierre. Après le départ des derniers étudiants, quelques personnes montent une petite barricade avec des poubelles. La police et les CRS décident de charger pour permettre aux pompiers d'éteindre le début d'incendie de planches de bois. 3 personnes ont été interpellées à cette occasion, elles sont relâchées dans la soirée sans poursuite judiciaire.



Manifestation de nuit dans les rues de Caen le 11 avril

Le mercredi 12 avril, les AG du campus 1, 2 et 3 votent la reprise des cours à une large majorité, les bâtiments doivent donc être débloqués. L'AG du campus 1 en amphithéâtre Daure est assez bordélique, les anti-bloqueurs sont venus en nombre pour faire voter le déblocage. En contre partie,

¹⁷ Ce fût la seule présence avérée de CRS sur Caen durant le mouvement. Le reste du temps, il y avait un escadron de gendarmes mobiles et la section d'intervention de la police de Caen. Cette dernière est souvent confondue avec les CRS.

l'ancienne bibliothèque des sciences est occupée. Dès l'après midi, la doyenne de droit réinvestit *son bâtiment* alors que les bloqueurs n'ont pas encore fini de le nettoyer. Seul le bâtiment Inscription est encore bloqué pour une nuit. Cela permet aux anti-bloqueurs, le soir, d'essayer de rentrer dans ce bâtiment afin de fêter le déblocage !

Le jeudi 13, les étudiants tiennent à ce que le carnaval ait lieu (il a été annulé par l'université et la mairie), il se doit d'être revendicatif. Environ 300 étudiants défilent dans les rues de Caen en prenant les rues à contre sens, en passant par la galerie marchande de la FNAC, bref, dans la joie et la bonne humeur. Le soir, un barbecue est organisé sur les pelouses de la fac, les étudiants en profitent pour brûler leurs *idoles* (Nicolas Sarkozy, Laurence Parisot, Bruno Julliard...).

Le mardi 18 avril, une nouvelle AG se tient (200 personnes), à l'issue de celle-ci, le bâtiment Présidence est occupé pour signifier à la présidente de l'université que les étudiants n'ont pas apprécié son comportement durant le mouvement. Avec les tables d'Aula Magna, ils lui laissent un message "*Nicole démission*".

Le jeudi suivant, le 20, les derniers irréductibles décident de s'attaquer à un centre économique, Carrefour côte de Nacre. Plus d'une centaine d'étudiants distribuent des tracts aux 3 entrées. Les caddies sont ensuite emmenés pour bloquer l'accès au parking. Le petit cortège repart ensuite vers la fac via les lycées Dumont D'Urville et Laplace. A 17h30, une seconde action est prévue : perturber l'inauguration de l'exposition Senghor au musée de Normandie. Les manifestants mangent des petits fours et boivent en l'honneur de l'auteur de la négritude. La police est présente en nombre vu les sommités locales présentes à cette inauguration.

Mai

Le 1^{er} mai, il n'y a qu'une petite quarantaine de personnes à descendre du phénix pour rejoindre le cortège interprofessionnel. En tout, il y aura une petite centaine d'étudiants à défiler ce jour là. La mobilisation étudiante et lycéenne est décevante après toutes ces semaines de mobilisation.

L'après midi, une quarantaine d'étudiants, chômeurs, précaires répondent à l'appel de l'AG pour une action. Une voiture de police banalisée suit le petit cortège qui descend du Gaillon et qui se dirige vers le centre ville. Bizarrement, celle-ci arrête de les suivre arrivés rue de Geôle et leur permet d'accéder à notre cible : le Mac Donald. Il est rapidement investi, gênant son fonctionnement. Une équipe arrivée en voiture distribue de la peinture, plusieurs personnes refont ainsi sa devanture. De peur de l'arrivée de la police, il est décidé de repartir vers le campus 1. Le fast-food est obligé de fermer pendant quelques heures, le temps de nettoyer nos méfaits. Deux étudiants sont interpellés dans la soirée à cause de cette action.

Et après?

la ZAP

Du mercredi 12 avril au mardi 18 juillet, l'ancienne bibliothèque scientifique du campus 1 a été occupée. Dans un premier temps rebaptisée "*ds le cul Nicole*" (avec les lettres du fronton, en hommage à notre chère présidente), ce lieu a été rebaptisé ZAP (Zone Autonome Permanente). Ce lieu de vie a mis du temps à fonctionner, il a fallu que les affinités se recréent. De plus, l'esprit n'était plus forcément à la lutte comme on venait de le vivre, la mobilisation allait en baissant. Cela n'a pas empêché le lieu de vivre: plusieurs débats ont été organisés ainsi que des concerts de soutien aux interpellés, deux pièces de théâtre ont été jouées.

Les procès

Avril :

-le 7 avril, un personne passe ne comparution immédiate après les affrontements de la gare du 6 avril et prend 3 mois ferme. Il est ressorti début juin.

Mai :

-le 3 mai, suite à l'action sur le Mac Do le 1er mai, 2 personnes seront interpellées. Elles passent en comparution immédiate. Une personne prend 120 heures de TIG, l'autre 240 heures de TIG + 8 mois avec sursis (elle était jugée aussi pour des jets de projectiles à la gare le 06 avril) + 1500 euros pour une autre affaire de dégradation. Les 2 ont à payer solidairement 600 euros pour le nettoyage du Mac Do.

- Le 17 mai, une personne est passée en « procédure de conciliation » pour être monté sur une voiture afin de filmer une énorme bousculade avec la police devant la préfecture le 28 mars. La voiture était déjà défoncée mais elle écope quand même de 2 900 euros de dommages et intérêts.

-le 18 mai, 2 personnes sont passées en procès pour les incidents du festival « Bars à Zic » : l'une a pris 4 mois avec sursis et l'autre 3 mois de sursis plus 395 euros par personne.

Juin:

-le 13 juin, deux étudiants comparaissent pour l'action sur le périphérique du 4 avril. Ils écotent chacun de 2 mois de prison avec sursis.

Juillet :

- le 2 juillet, deux jeunes (19 et 24 ans) passent en procès pour l'action sur le périphérique du 4 avril. Ils écotent chacun de 2 mois de prison avec sursis.

- le 18 juillet un lycéen et un chômeur comparaissent pour l'action de la gare. Le lycéen écope de 15 jours avec sursis et le chômeur d'un mois avec sursis. Aucune amende.

Août :

-1er août, deux personnes comparaissent pour l'action de la gare (6 avril), ils sont accusés d'avoir lancé des cailloux sur les policiers. Ils écotent chacun de 50 jours amendes à 3€ par jour soit 300€ en tout.

-22 août: 2 étudiants comparaissent pour l'action de la gare. Ils sont condamnés à 1 mois de prison avec sursis chacun.

-24 août : un lycéen et un étudiant comparaissent pour le premier périf (30 mars), ils sont accusés d'avoir lancé des pierres sur les gendarmes mobiles, l'étudiant est aussi accusé d'outrage à agent. Le lycéen est condamné à 15 jours de prison avec sursis, l'étudiant est condamné à 80 heures de TIG, il doit aussi payer 200€ de frais d'outrage à deux policiers, 500€ de frais de procédure (celle des policiers) et 1€ au syndicat de policier Alliance. Une troisième personne est jugée pour dégradation de véhicules, celle-ci est finalement relaxée.

Novembre :

-8 novembre: un étudiant passe en jugement pour les affrontements des bars à zique, il écope de 2 mois de prison avec sursis, 300 € de dommages et intérêts, 200 € d'amendes, 100 € de frais de justice (incompressible) et il doit 1 € au syndicat de policiers Alliance. Cette condamnation n'est pas inscrite au casier judiciaire

Décembre :

-7 décembre: un lycéen, mineur au moment des faits, passe devant le juge pour mineur pour jet de projectiles sur les policiers lors de l'action de la gare (6 avril). Il en ressort avec une simple admonestation. Il doit en outre 1 € au syndicat Alliance et sera peut être amené à payer des dommages et intérêts à un policier.

Annexes

- 1. Premier tract appelant à une manifestation p. 21**
- 2. Premier tract du collectif contre la précarité p.22**
- 3. Pourquoi soutenir le mouvement p.23**
- 4. Appel à la mobilisation p.24**
- 5. Réponse à un tract de l'UNI p.25**
- 6. Le tribunal administratif déboute les anti-bloqueurs p.26**
- 7. Tract préparé en cas d'intervention de la police p.27**
- 8. Au raz le bol général : grève générale p.28**
- 9. Quelle victoire p.30**
- 10. Affiche pour un concert anti-répression p.31**
- 11. Procès verbal du conseil d'administration de l'université du 24 mars p.32**
- 12. Compte rendu du conseil d'administration du 24 mars p.35**
- 13. Articles de presse p.37**
- 14. Allocution du président de la république bananière p.52**
- 15. Débloqueurs, chant p.52**
- 16. Déclaration de Nicole Le Querler sur le fonctionnement de l'université p.53**

Contrat Première Embauche : POUR NOUS C'EST NON !

Le gouvernement veut faire voter le 31 janvier, dans l'urgence, la loi instituant le Contrat Première Embauche (CPE). Ce passage en force est une véritable injure à la démocratie. Une fois de plus, le gouvernement affirme son mépris du dialogue et sa crainte d'un mécontentement de la jeunesse.

Avec le CPE, pendant 2 ans, le patron

- **peut licencier :**
 - **sans préavis**
 - **sans raison valable**
 - **sans avoir à payer d'indemnités de licenciement**
- **ne paye aucune cotisation patronale pendant 3 ans**

Pour la jeunesse, ce contrat constitue un recul sans précédent de ses droits. Alors que les jeunes sont les plus touchés par le chômage et/ou la précarité, ce contrat est une véritable insulte. Le premier emploi ne sera plus synonyme de sécurité.

En 1994, Edouard Balladur avait déjà tenté de faire passer un Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP), ressemblant étrangement aux principes du CPE. La jeunesse s'était mobilisée en masse pendant plus d'un mois et le gouvernement avait été obligé de retirer son projet.

A NOTRE TOUR, MOBILISONS-NOUS !
→ **contre la casse du code du travail**
→ **pour une véritable politique de l'emploi des jeunes**
RETRAIT DU CONTRAT PREMIERE EMBAUCHE

Manifestation le mardi 31 janvier

**RASSEMBLEMENT
A 10h30 DEVANT LE PHÉNIX
A 11h00 PLACE DU THÉÂTRE**

Collectif : jeune CGT14, FSE Caen, JC, MJS, SUD Étudiant Caen, UNEF Caen, UNL, Résistances, UNSA jeune

Ne pas jeter sur la voie privée !

CPE, CNE, RMA,...
STOP!

Le Collectif
contre la précarité

Constitué en AG le 2 Février suite au rassemblement du 31 Janvier ; composé de lycéens, d'étudiants, de chômeurs, etc, appelle tous ceux qui se sentent concernés par la précarité à :

Une Assemblée Générale
13h30 Amphi Vial
(bât Lettres Campus 1)

Puis

A la Manifestation
16h00 Place du théâtre

Le Mardi 7 Février

Pourquoi soutenir le mouvement ?

POURQUOI SOUTENIR LE MOUVEMENT CONTRE LA PRECARITE ?

Depuis jeudi 9 mars, près de 500 étudiants du campus 1, lycéens, chômeurs ont voté la grève afin de lutter contre la « loi sur l'égalité des chances » qui vise à précariser davantage nos conditions de travail et de vie. Malgré la manifestation du mardi 7 mars (qui a réuni environ 1 million de personnes) le gouvernement reste sourd. C'est pourquoi, nous nous organisons pour créer un rapport de force suffisant capable de faire entendre nos revendications. Notre lutte s'organise autour d'assemblées générales. Nous avons dû, pour tenter de se faire entendre, bloquer des bâtiments universitaires.

Nous n'accepterons pas cette précarité qui nous attend et c'est pourquoi nous voulons vous sensibiliser. La majorité des universités françaises est en grève. Nous pensons que cette lutte concerne tout le monde et nous pensons que seule l'unité pourra faire reculer le gouvernement.

Un mouvement comme celui-ci nécessite de l'investissement de la part de tous, ainsi que des moyens afin qu'il puisse s'étendre et continuer.

Tous les soutiens sont les bienvenus qu'ils soient humains, matériels ou financiers.

AIDEZ NOUS DANS CETTE LUTTE ET LUTTONS ENSEMBLE !!
Journée d'action nationale mardi 14 Mars

Contact : sur place (université de Caen) et au 02.31.46.59.13

LA LUTTE S'INTENSIFIE

*Nous étions plus d'1,5 millions de manifestants
dans les rues samedi 18 mars*

- 350 000 à Paris
- 150 000 à Marseille
- 30 000 Toulouse et Bordeaux
- 20 000 à Caen, Lyon, Rennes, Lille ...

75 % des universités sont bloquées en France

MANIFESTATIONS NATIONALES

Mardi 21 et Jeudi 23 Mars

Nous appelons l'ensemble des salariés à nous rejoindre dans cette lutte contre la précarité.

Démocratie, blocages et libertés...

Le mouvement contre la précarité fonctionne par le biais d'assemblées générales. Ce sont toutes les personnes présentes qui prennent les décisions et non les syndicats. Les personnes syndiquées y prennent part de façon individuelle, elles ne représentent qu'une infime minorité parmi les grévistes. Toutes les opinions peuvent s'y exprimer. C'est seulement par la confrontation des idées que chacun peut se construire sa propre analyse, et non en faisant passer une loi sans débat par la procédure du 49.3.

En revanche, au sein de l'université de Caen, les débats ont été nombreux, et, malgré ce que certains affirment, le mouvement contre la précarité est loin d'y être minoritaire aujourd'hui. Le blocage et l'occupation des bâtiments, dans un réel souci de démocratie, peuvent être remis en question à chaque assemblée générale. Cependant, ils ont été votés par de nombreux étudiants, pour une raison simple : c'est la seule possibilité de faire respecter le droit de grève ; la seule manière de permettre aux étudiants grévistes de ne pas être pénalisés. C'est aussi un moyen d'établir un rapport de force pour faire céder Villepin. S'il faut enfreindre une loi pour qu'un lieu de démocratie réelle (une personne = une voix) apparaisse, il nous semble, à nous grévistes, qu'il est nécessaire de transgresser cette loi.

Nous pensons que c'est par la grève que nous vaincrons, pas en continuant d'aller en cours en espérant que notre avenir ne sera pas trop noir. Rien ne sert d'acquérir des diplômes si, à l'issue de nos études, nous avons seulement le choix entre des emplois précaires et le chômage.

L'université est un lieu de réflexion et de transmission de la culture. Elle doit être un lieu de débat : la suspension des cours en est l'occasion. En cela, nous appelons professeurs, étudiants, précaires, intermittents et toutes autres personnes à élargir la discussion et la réflexion notamment sur l'avenir de notre lutte et les objectifs de celle-ci.

AG de lutte contre la précarité

LE TRIBUNAL DEBOUTE LES ANTI-BLOCAGE OUI A LA LIBERTE DE SE MOBILISER !

LES ETUDIANTS MOBILISES CONTRE LA PRECARITE BLOQUENT ET OCCUPENT DEPUIS QUELQUES JOURS DES BATIMENTS DE L'UNIVERSITE. DEPUIS QUE CE BLOCAGE A COMMENCE, DE PLUS EN PLUS D'ETUDIANTS SE JOignent A LA LUTTE CONTRE LA PRECARITE.



POURTANT, LES ANTI-BLOQUEURS CONTESTENT CE MODE D'ACTION ET ONT DEMANDE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN DE FAIRE EVACUER LES BLOQUEURS PAR LA FORCE SI NECESSAIRE

LE 21 MARS, LE TRIBUNAL A RENDU SA DECISION :

« LES PERTURBATIONS CONSTATEES DANS LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR NE SAURAIENT CONSTITUER UNE ATTEINTE GRAVE ET MANIFESTEMENT ILLEGALE A UNE LIBERTE FONDAMENTALE »

« A SUPPOSER QUE CETTE ATTEINTE A UNE LIBERTE FONDAMENTALE PUISSE ETRE RETENUE, ELLE NE SERAIT PAS SUFFISAMMENT GRAVE COMPTE TENU DE LA DUREE LIMITEE DE LA SUSPENSION DES COURS »

NI PRECARITE, NI REPRESSION !

Tôt ce matin, le gouvernement a répondu au mouvement engagé contre la précarité en faisant usage de la force. Nous, étudiants avons été délogés des locaux universitaires que nous occupions depuis maintenant plus de deux semaines. Ainsi à 17h nous avons été évacués par la force. Des centaines d'étudiants, de précaires ont été interpellés avec violence, faisant des blessés.

L'occupation de la fac avait pour objectif de permettre à chacun de réfléchir, de se mobiliser face à une institutionnalisation de la précarité comme modèle de société. Ce mode d'action fut le seul qui nous a permis de faire pression sur un gouvernement autiste qui a refusé de nous écouter malgré les pétitions et les nombreuses manifestations.

Il est maintenant clair que le gouvernement est dans une politique de répression. La vision du dialogue selon Chirac c'est : « Parles à ma matraque, ma tête est malade... ». Nous ne devons pas nous laisser intimider. La répression ne nous fera pas plier.

Ce bras de fer engagé partout en France depuis plusieurs semaines n'est pas perdu. Cette méthode violente ne doit pas rester sans réponse.

Multiplions les lieux de blocage.

Exigeons l'abandon des poursuites judiciaires.

Organisons la grève générale.

Appel à la manifestation

contre la répression et la précarité

RDV à l'hôtel de police le 17/05 à 17h

Au ras-le-bol général : grève générale !

La misère s'accroît dans l'Hexagone...

Plus de 7 millions de personnes avec des revenus en dessous du seuil de pauvreté, 5 millions de mal logés, 3 millions de personnes au chômage dont un million au RMI, 25 % des jeunes au chômage, des centaines de milliers de personnes galérant au quotidien en intérim, en temps partiels forcés, en stages non rémunérés... en France comme en Espagne ou en Allemagne...

La situation n'est guère plus brillante au niveau régional : 13% de la population bas-normande vit sous le seuil de pauvreté, 10% de la population active est au chômage, un salarié sur cinq perçoit moins du SMIC. **On compte 180 000 personnes précaires face à l'emploi, soit 30% des actifs de la région.** 30 000 personnes sont en attente d'un logement social sur le Calvados. Il ne s'agit pas simplement de lutter contre un contrat merdique pour les jeunes (CPE), mais bien de lutter contre un projet de société visant à institutionnaliser une **précarisation générale de la population.** (chiffres Ouest France)

Les services publics sont bradés !!

L'accès de toutes et tous au logement, à la santé et à l'éducation n'est depuis bien longtemps plus assuré. Tous les services publics sans exception (éducation, santé, culture, inspection du travail, recherche...) sont entrés en lutte contre le désengagement volontaire et programmé de l'Etat. La diminution du nombre de postes à tous les concours d'accès à la fonction publique en est révélatrice. L'université, comme d'autres secteurs, produit et emploie des précaires (à Caen, sur 800 IATOS au moins 250 sont précaires !). Ce choix d'une société sans solidarité nous a été imposé. Faut-il rappeler que Sarkozy nous a même inventé un « délit de solidarité » (interdiction d'héberger des sans-papiers). A quand le crime de fraternité ou de liberté ?

Ceux qui nous gouvernent et nous exploitent prétendent s'attaquer à la précarité ??

Il est évident que l'on n'assure pas des conditions de vie stables et décentes pour tous en soumettant les salariés à une période d'essai de deux ans (CPE et CNE). Il est évident que l'on ne contribue pas au développement de la jeunesse en faisant des gamins en difficulté scolaire de la chair à patrons, dès l'âge de 14 ans (modification de l'apprentissage avec le travail de nuit dès 15 ans). Il est évident que les exonérations de cotisations patronales pour les embauchés en CPE et CNE creuseront les déficits de nos systèmes de sécurité sociale, d'assurance maladie et de retraite. Enfin, il est évident que l'on ne résoudra pas le malaise des banlieues en y installant des zones franches urbaines (qui ne rapportent aucune taxe professionnelle dans les budgets des conseils municipaux) et en considérant leurs habitants comme des indigènes à mater à coups de flash ball, sous prétexte d'Etat d'urgence.

Rassurez-vous : ce n'est pas la misère pour tout le monde !!

Les ministres ont augmenté leur salaire de 70% en 2002 et les frais de l'Elysée ont grimpé de 745% entre 1995 et 2005 ! Les entreprises du CAC 40 (40 entreprises françaises représentatives) accumulent des bénéfices records (12 milliards d'€ pour Total...). EDF et GDF font eux aussi des bénéfices énormes, diminuent leurs masses salariales, augmentent leurs tarifs et sont donnés pour des clopinettes au secteur privé.

MEDEF et gouvernants sont unis, méthodiques, déterminés et ont un projet clair en tête : transformer en profondeur et sans retour l'ensemble de la société.

Un mouvement de lutte contre le CPE et de la loi d'Egalité des chances (s'élargissant de plus en plus au refus de la précarité dans son ensemble) s'est engagé fin janvier. Il regroupe actuellement de plus en plus de lycéens (565 lycées bloqués), d'étudiants (près de 70 universités en grève et bloquées sur 84) et de salariés participant ensemble aux manifestations rassemblant de plus en plus de monde (Mardi 28/03 : près de 3 millions de personnes dans les rues !).

Le gouvernement campe sur ses positions et se refuse à tout compromis. Cela tombe bien, nous aussi !

NOUS NE POUVONS VAINCRE QU'EN LUTTANT

ENSEMBLE PAR LA GREVE GENERALE !

Il ne s'agit plus de contester, de voter... mais bien de lutter pour arrêter cette machine infernale. La résignation ne résout rien. Même en temps de « crise », des acquis sociaux ont pu être conquis par le passé grâce à des luttes globales et déterminées portées par un espoir collectif (le Front Populaire de 1936, le programme du Conseil National de la Résistance durant la seconde guerre mondiale...). C'est pour cela que nous appelons l'ensemble de la population à se mobiliser par la **grève générale reconductible contre tous les contrats précaires (CPE, CNE, contrat unique ...), pour l'amélioration des conditions de travail et des conventions collectives par secteurs.** Nous appelons

également à une **solidarité** par tous les moyens (discussions, dons, actions ...) pour tous ceux qui ne peuvent pas manifester en raison de leur condition précaire (CDD...).

Mercredi 5 Avril : AG université campus I 13h00 Amphi Daure

20h30 université campus II Amphi 500 débat : « Liberté d'étudier vs liberté de grève »

Jeudi 6 : Journée d'action nationale (renseignement à l'université)

Vendredi 7 : - Rassemblement tintamarre, collectif intermittents 10h30 mairie de Caen

Comité de lutte contre la précarité

QUELLE VICTOIRE ?

Nous luttons depuis début février pour obtenir :

L'ABOLITION DES CONTRATS PRECAIRES

CPE : seul ce contrat a été « remplacé » - Existe désormais un dispositif permettant aux entreprises d'employer des jeunes non qualifiés sans payer de cotisations sociales.

CNE : ce contrat permet aux entreprises de moins de 20 salariés d'employer des salariés avec une période d'essai de deux ans. NB : les multinationales du type Carrefour/TOTAL fonctionnent en franchise et leurs établissements de moins de 20 salariés peuvent signer des CNE - en cas de difficultés financières rencontrées par une entreprise, celle-ci peut recourir au licenciement économique dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI.

RMA : ce dispositif oblige un demandeur d'emploi à accepter un travail quel qu'il soit (même sans rapport avec sa formation, son expérience, son niveau d'études...). L'employeur perçoit le montant du RMI à la place du salarié et dispose ainsi de main d'œuvre quasi-gratuite (pour 20H par semaine, le salaire mensuel est de 540€, l'employeur reçoit 362,30€).

... (Il existe au moins une dizaine d'autres contrats de ce type appelés « contrats aidés » dans lesquels l'employeur bénéficie d'avantages alors que le salarié perd ses droits)

L'ABROGATION DE LA LOI D'EGALITE DES CHANCES

C'est la loi qui contenait l'article sur le CPE.

Cette loi comporte aussi :

L'apprentissage dès 14 ans et le travail de nuit dès 15 ans

La création de **zones franches urbaines** en grand nombre, zones dans lesquelles les entreprises sont exonérées de taxe foncière ainsi que de l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés pour un chiffre d'affaire pouvant aller jusqu'à 10 millions d'euros par an.

Le **contrat de responsabilité parentale** qui permet au Président du Conseil Général de suspendre les prestations familiales en cas d'absentéisme scolaire, de trouble porté au fonctionnement de l'établissement scolaire ou de toute autre difficulté liée à une carence de l'autorité parentale.

Le **renforcement des pouvoirs de la police** municipale en matière de contraventions.

La **création d'un service civil** volontaire pour « former le jeune aux valeurs civiques ».

LE REENGAGEMENT FINANCIER DE L'ETAT DANS LES SERVICES PUBLICS

avec la création de postes aux concours administratifs (CAPES notamment).

Les réformes menées par le gouvernement consistent en des cadeaux fiscaux pour les entreprises. Pourtant l'Etat se plaint de manquer d'argent et demande aux plus faibles de faire des sacrifices. La pauvreté augmente massivement.

NOUS N'AVONS OBTENU QUE DES MIETTES

LA LUTTE CONTINUE !

REUNION - JEUDI 11 MAI - 13H30 - EX-BU SCIENCES

concert anti répression ex BU sciences



avec le Milieu, l'harmonie
municipale de Muflins et d'autres
surprises...

Jeudi 18 mai 20h30

Entrée libre et solidaire

une caisse solidaire sera à disposition pour soutenir les inculpés
www.unicaen.new.fr - agdeluttecontrelaprecarite@hotmail.fr

1. Informations générales

Madame la PRESIDENTE communique au Conseil les informations suivantes :

– Un référé a été déposé au tribunal administratif de Caen par des étudiants en Droit contre le blocage de l'université comme portant atteinte à la liberté d'enseigner. La requête a été rejetée.

Madame la PRESIDENTE rappelle qu'un référendum a été organisé à la demande d'une majorité d'étudiants exprimée lors d'une assemblée générale le mardi 14 mars. Des critiques ont été formulées sur la légalité et le déroulement de ce référendum. Elle souligne qu'évidemment ce référendum n'a aucune valeur légale, la réponse à la question pour ou contre le blocage des bâtiments, ne peut avoir qu'une valeur indicative pour les étudiants. Il a été reproché également que lors de ce référendum il n'y avait pas d'isoloir, pas d'enveloppe, pas de liste d'émargement mais la PRESIDENTE demande si dans les assemblées générales « souveraines » il y a des isoloirs, des enveloppes, et des listes d'émargement. Les résultats de ce référendum sont les suivants : Pourcentage de votants : 33% ; 80% de voix contre le CPE, 20% pour ; 57% contre le blocage, 43% pour le blocage.

– Madame la PRESIDENTE évoque les faits graves qui se sont déroulés cette nuit à l'Université de Caen Basse-Normandie :

A 2 heures ce matin, le responsable du Service Intérieur lui a téléphoné pour l'informer que sur le campus une centaine d'individus, dont certains cagoulés et munis de barres de fer, tentaient d'investir des bâtiments par la force. Devant la gravité de la situation, et pour éviter d'éventuelles victimes la Préfecture a été saisie. A l'arrivée des forces de Police aux abords de l'Université, les individus se sont dispersés.

Compte tenu de ces derniers événements et des conditions de l'occupation qui se dégradent, Madame la PRESIDENTE estime que la sécurité des personnes et des biens n'est plus assurée.

Elle a donc demandé à l'assemblée générale d'examiner sa proposition de libérer les locaux avant lundi midi afin que tout soit remis en état lundi après-midi et mardi et que les cours puissent recommencer mercredi matin. Elle pensait que les étudiants grévistes comprendraient la gravité de la situation et accepteraient cette proposition, il n'en a rien été, l'assemblée générale a refusé à une très grande majorité cette proposition. Monsieur Robert FERRANDIER fait connaître que dans une des universités de Strasbourg, un étudiant qui occupait un bâtiment est décédé par suite d'une overdose, il ajoute que dans ce cas la responsabilité du Président de l'Université est engagée.

Il relate ensuite un certain nombre de faits qui se sont passés sur notre campus et décrit les conditions d'existence des concierges du campus 1 :

- sommeil agité, troublé par des bruits nocturnes incessants (parties de football dans les bâtiments).
- allées et venues incessantes dans les bâtiments, les concierges ont signalé que depuis quelques jours plus aucun filtrage ne se fait, et un ensemble de populations étrangères à l'Université pénètrent dans les bâtiments. Ces agents n'osent plus sortir le soir.
- des extincteurs ont été vidés, le déclenchement manuel des alarmes a été dégradé, des issues de secours sont bloquées, des étudiants se promènent sur les toits la nuit.
- la consommation d'alcool est importante dans le bâtiment Sciences D, des bouteilles jonchent le sol et cette nuit une bagarre a duré deux heures, consommation de tabac ou de substances nocives, entassement d'ordures dans certains bâtiments, certains occupants sont accompagnés de leur animal de compagnie, tags dans certains bâtiments, barillet de serrures inutilisables, lavabo descellé dans le bâtiment lettres, portes défoncées et issues de secours bloquées.
- atteinte à la liberté de circulation des personnes : une concierge accompagnée de sa fille de 14 ans a fait état d'une attente de 20 minutes pour rentrer chez elle, elle a ensuite été suivie jusqu'à la porte de son appartement par un individu. Un concierge du bâtiment Sciences ne peut avoir accès à son logement qu'en entrant ou sortant par une fenêtre.

Compte tenu de la situation, Monsieur François RIOU rappelle que depuis 15 jours aucun fournisseur de l'Université n'est payé hormis les fournisseurs des services centraux, car les composantes ne peuvent plus lancer d'opérations de mandatement pour la plupart d'entre elles. De plus, le chantier de mise en sécurité du bâtiment 1er cycle n'a pu démarrer la semaine dernière comme prévu et les dossiers gérés par la Scolarité générale sont bloqués.

Certains directeurs de composantes, membres du Conseil, confirment l'aggravation de la situation et expriment leur inquiétude devant l'insécurité qui règne dans les bâtiments du campus, ils craignent des affrontements entre les étudiants.

Monsieur Jean-Marc MORICEAU, Directeur de la MRSH, prend la parole pour signaler que la MRSH est un des derniers bâtiments préservés. La Maison de la Recherche en Sciences Humaines, qui est une composante de l'Université, a joué jusqu'à maintenant le rôle d'un refuge, mais collégialement il a été décidé de ne pas accueillir d'activité d'enseignement afin de préserver la mission fondamentale de cette maison. Suite aux résultats du référendum, qui

s'est déroulé dans de parfaites conditions dans le bureau de vote dont il était responsable, il demande que soit déconnectée la question de l'occupation des locaux de celle du CPE afin de donner la possibilité de réfléchir sur la question de l'emploi des jeunes, et d'agir, tout en permettant la reprise des cours.

Mademoiselle Lucie MERCIER déclare que l'emploi de l'argument sécuritaire peut entraîner des dérives. Elle précise qu'elle a été l'intermédiaire entre Madame LE QUERLER et le mouvement, ainsi elle a fait part à l'assemblée générale de la proposition de la PRESIDENTE qui a été massivement rejetée, elle n'a pas à prendre position. Après les déclarations de la PRESIDENTE dans la presse elle pense que les relations avec les étudiants se sont dégradées. Elle nie la réalité d'un certain nombre de faits évoqués : seulement deux extincteurs ont été dégoupillés, les concierges ne vivent pas dans un climat de terreur contrairement à ce qui vient d'être dit. Elle souligne que les dégradations ne sont pas du seul fait des bloqueurs, photos et vidéos à l'appui, elle peut prouver que des dégradations ont été faites par les antibloqueurs. Elle tient, de plus, à informer les membres du Conseil d'administration que des enseignants dorment avec les étudiants dans les bâtiments, ils ont pu constater que les dégradations n'étaient pas du seul fait des bloqueurs mais le plus souvent causées par les anti-bloqueurs.

Monsieur Padoue SALMERO ajoute que ce ne sont pas seulement des enseignants qui dorment dans les bâtiments mais qu'il y a également des personnels IATOS. Il explique que des personnels enseignants et non enseignants sont désignés et mandatés par l'assemblée générale des personnels pour être présents et constater les incidents.

Monsieur Robert APERY tient à faire remarquer la nécessité qu'il y a de déconnecter deux questions qui sont indépendantes, la première sur la sécurité des biens et des personnes et sur la liberté de circulation et la seconde qui concerne le CPE. Il pense personnellement que le CA n'a pas à prendre position sur le CPE, ce n'est pas au Conseil d'administration de demander de suspendre le CPE. Il n'est pas favorable au 2ème paragraphe de la motion présentée sur le mouvement étudiant. Il demande que le Conseil d'administration conserve une certaine neutralité.

Madame la PRESIDENTE pense que sur le CPE nous avons tous une opinion de citoyen, ce sujet n'est pas de la compétence universitaire et elle a toujours refusé de s'exprimer sur le fond. Cependant quel que soit son avis, en tant que Présidente de l'Université, à partir du moment où ce sujet met le « feu » dans les établissements, elle pense qu'il est de la responsabilité du Conseil d'administration de demander au Gouvernement de suspendre l'application du CPE. Le Président de la République a la possibilité de ne pas promulguer la loi et de la renvoyer devant le Parlement pour une nouvelle discussion. L'ensemble des Présidents des universités souhaitent que cette occasion soit saisie. Le Conseil scientifique et le CEVU ont déjà voté à une large majorité la motion sur le mouvement étudiant et elle espère que le Conseil d'administration en fera de même afin d'éviter des drames dans l'Université.

Monsieur Laurent BEAUVAIS intervient en tant que conseiller régional. Le débat aujourd'hui n'est pas de savoir si on est pour ou contre le CPE. Il ne partage pas l'analyse de Monsieur APERY. A son avis, la seule solution au blocage de la situation c'est une suspension urgente de cette loi.

Monsieur Jean MONTIER est très étonné d'apprendre que des enseignants et des personnels IATOS sont présents dans les bâtiments occupés illégalement et de ce fait ont une responsabilité forte dans ce qui peut arriver.

Monsieur Padoue SALMERO maintient ce qu'il a dit, il est de la responsabilité de tous les personnels d'être témoins et d'empêcher toute violence sur l'Université.

Madame Pascale MORICE, représentant Madame le Maire de Caen, déclare qu'elle ne votera pas la motion sur le mouvement étudiant.

21. Questions diverses

b) Motions sur le mouvement étudiant

Trois motions sont présentées :

- Une motion votée par le Conseil scientifique et le CEVU (annexe 13)
- Une motion proposée par le collectif anti-blocage (annexe 14)
- Une motion proposée par l'assemblée générale des personnels (annexe 15)

Madame la PRESIDENTE propose de soumettre à deux votes la motion proposée par les Conseils. Serait soumis à un premier vote le premier paragraphe en y ajoutant le texte de la motion déposée par le collectif antiblocage

: « Le Conseil d'administration de l'Université de Caen Basse- Normandie, demande instamment la fin immédiate de l'occupation illégale des bâtiments universitaires »

Vote sur cette proposition : 1 abstention 14 contre 35 pour

Madame la PRESIDENTE et Monsieur Robert FERRANDIER remercient le Conseil d'administration pour son appui.

Madame Carole DORNIER trouverait dangereux de stigmatiser les étudiants qui ont organisé le blocage alors qu'un pourcentage non négligeable de la population et diverses organisations les soutiennent. Le mouvement, manifestement, pose de plus en plus de problèmes aigus, mais elle considère qu'il serait injuste que les étudiants qui ont porté un mouvement d'opinion largement partagé par les français soient blâmés.

Madame la PRESIDENTE pense qu'il est temps que ce mouvement cesse et demande quels moyens adopter pour garantir la sécurité des bâtiments.

Monsieur Romain SANTIDRIAN déclare que la FEDEC a voté pour le déblocage des bâtiments afin de garantir la liberté d'enseignement. La FEDEC déplorerait l'intervention des forces de police à l'UCBN s'il fallait en arriver à cette solution.

Monsieur Padoue SALMERO précise que les organisations syndicales et l'assemblée générale ont appelé à une journée de grève cette semaine et une autre journée la semaine prochaine.

Madame la PRESIDENTE rappelle que les grévistes doivent se déclarer et pour l'instant aucun gréviste ne s'est déclaré à l'Université de Caen Basse- Normandie.

Madame Joëlle RIBOULET est surprise car il y a déjà eu plusieurs appels à la grève contre le CPE, et ce, depuis février.

Monsieur Christian FOUETILLOU fait connaître que la responsable de son UFR ne procède jamais à un recensement des grévistes.

En ce qui concerne ce problème, Monsieur Pierre LANGLOIS se demande quelle est la bonne méthode. La déclaration postérieure lui semble inadéquate.

Monsieur François RIOU rappelle que la DRH envoie systématiquement un message aux responsables des composantes relatif au décompte des grévistes la veille de chaque grève, de plus, rien ne s'oppose à une déclaration individuelle auprès de la DRH.

Madame Virginie CATHERINE, Responsable de la DRH, précise que le Rectorat demande à chaque fois quel est le pourcentage de grévistes à l'Université.

Madame la PRESIDENTE propose ensuite de débattre du deuxième paragraphe de la motion des conseils. Elle rappelle que pour sortir de ce conflit la CPU et plusieurs universités demandent non pas le retrait du CPE, ce qui est impossible car la loi a été votée, mais sa suspension. Sur le fond du problème, effectivement l'Université n'est pas compétente, cependant maintenant, il faut que les universités retrouvent le calme et c'est la raison pour laquelle il est demandé la suspension du CPE.

Monsieur Frédéric LE DILY déclare que, malgré la gravité de la situation, il persiste à croire que ce n'est fondamentalement pas la fonction de l'Université de se prononcer sur ce sujet, c'est à l'Etat de prendre ses responsabilités et il ne votera pas cette motion.

Messieurs Jérôme HOMMAIS, Thibaut LUCAS DE COUVILLE, Hugues LEMOINE partagent la même opinion que Monsieur Frédéric LE DILY, ils ne voteront pas cette motion.

Monsieur Padoue SALMERO déclare qu'il a une position radicalement opposée et il considère avoir un mandat impératif de l'assemblée générale des personnels sur cette question. Il votera pour le retrait du CPE.

Madame la PRESIDENTE pense que le mieux serait de proposer au vote l'ensemble de la motion (1er paragraphe modifié et 2ème paragraphe) ainsi cette motion serait l'expression de la position d'ensemble du Conseil d'administration.

Résultat du vote sur cette proposition : 2 abstentions 13 contre 8 refus de vote 27 pour

Madame la PRESIDENTE soumet ensuite au vote la motion proposée par l'assemblée générale des personnels. Résultat du vote : 18 pour 1 abstention 11 refus de vote 20 contre

Début de la séance à 15h07

I) Informations générales

Des « étudiants » en droit, membres de l'UNI, ont déposé aussi un recours pour le déblocage des bâtiments, le tribunal les a aussi déboutés.

-Référendum : la présidente rappelle que c'était une demande de l'ag et qu'elle n'a fait qu'«*aidé les étudiants à l'organiser* ». Elle ajoute aussi que celui-ci n'avait « *aucune valeur légale* » et donc le fait de contester la légalité du déroulement était absurde. Elle en profite pour dénigrer l'ag (« *est ce que dans les ag il y a des isolements, des enveloppes ?* »). Quoiqu'il en soit, elle appelle à être vigilant sur la façon dont sont commentés les résultats, « *on ne manipule pas les chiffres comme ça* ».

-La situation sur l'université. Elle est, selon elle, « *grave* ». Elle décrit la nuit qu'elle vient de passer : « *vers 2h du matin, une centaine d'étudiants cagoulés avec des pioches ont essayé de rentrer dans les bâtiments* ». Elle a donc été obligée d'appeler la préfecture car la sécurité n'était plus assurée sur le campus 1. Le directeur de cabinet du préfet est venu, il a fait appeler des renforts de police qui se sont massés autour du campus 1. Cela a suffi à faire partir les anti-bloqueurs. Selon la présidente, « *on ne peut avoir sur le campus des morts, des blessés* », elle fait une allusion au mort de Strasbourg en sanglotant. Elle annonce donc que ses pouvoirs de « *police* » sur les campus sont transférés à la préfecture. C'est désormais le préfet qui peut décider de faire intervenir ou non la police.

Elle parle aussi de l'ultimatum qu'elle a adressé à l'ag jeudi matin : les occupants ont jusqu'à lundi midi pour quitter les bâtiments, mardi est une journée de nettoyage et les cours reprennent mercredi. Cet ultimatum a été largement rejeté par l'ag (plus de 1 000 personnes).

Robert Ferrandier (1er vice président) prend ensuite la parole pour décrire l'état du campus. Il précise qu'au départ, les bâtiments étaient plutôt « *bien gérés* » mais que depuis quelques jours, « *la situation s'était dégradée* ». Il y a « *des bruits nocturnes incessants, des vacarmes, des allées venues incessants* », ils ont constaté des « *tapis de bouteilles* », la consommation d'alcool est « *inquiétante* », elle a entraîné une « *bagarre entre deux individus pendant 2/3h* » (sic). Ils ont noté la présence « *d'animaux de compagnie* », de « *tags dégradants* ». « *les concierges ont du mal à dormir, celui de sciences A,B,C est obligé de rentrer chez lui par une fenêtre* ». François Riou (secrétaire général) parle, quant à lui, des problèmes des fournisseurs de l'université qui ne peuvent plus livrer, des travaux qui sont retardés dans le bâtiment Inscriptions (et peut être reporté si la situation perdure).

Plusieurs directeurs de composantes et de laboratoires étaient invités à participer à ce point infos, dommage que les bloqueurs n'aient pas eu la même faveur...

Christophe Alleaume (IUP Banque Assurance) : « *la situation est tendue, j'ai passé la journée d'hier à séparer les gens en droit pour éviter que ça dégénère* ».

Françoise Epinette (IPAG) : « *il faut penser à lundi matin, prévenir les étudiants sur la situation* ». Elle estime, elle aussi, qu'« *il y a un problème de sécurité des biens et des personnes* ».

Annick Bateur (Droit) : « *au début, le mouvement était bien cadré mais il devient insécurisant* », « *je pense qu'il y a un risque* ». Elle évoque les retards pris dans les cours et les solutions possibles : « *nous avons un calendrier spécifique car nos deux sessions d'examens sont proches. Il y a deux possibilités : soit on brade les diplômes en réduisant les programmes sur lesquels on interroge, soit on déplace la session de juillet en septembre* ».

Thierry Piot (Sciences de l'homme, il représente ici le directeur de l'UFR, Bernard Deforges) : « *nous allons porter plainte pour les allées et venues dans l'UFR* », il a « *peur d'affrontements entre étudiants* ».

Jean-Marc Moriceau (MRSH) : « *la MRSH est devenue un refuge pour les activités de recherche* » mais il refuse que cela devienne la même chose pour l'enseignement (pas de cours en MRSH). Il a d'ors et déjà interdit l'accès à toute personne extérieure dans le bâtiment et « *si ça se dégrade, je fermerais administrativement* ». Il insiste ensuite sur le fait de « *déconnecter la question du blocage de celle du CPE* » pour ne pas enivrer les choses.

Nous faisons une intervention sur la situation dans les bâtiments (il y a eu quelques problèmes isolés mais les bâtiments sont bien tenus), nous insistons sur le fait que la violence vient des anti-bloqueurs qui ont cassé des portes et dégradés des amphis. Nous indiquons aussi que du personnel nous soutient et dort avec nous dans les bâtiments. Cette dernière remarque fait sortir la président de ses gonds « *du personnel d'Etat dort illégalement dans des bâtiments occupés de manière illégal, je le note* ». Thibaut Lucas de Couville (représentant de l'UNI) parle des dégradations commises par les bloqueurs : « *ils ont utilisé des extincteurs contre les anti-bloqueurs, j'étais témoin* » (de par cette phrase, il avoue avoir participé à la reprise par la

violence du bâtiment Droit !). Il parle aussi de « *tables coupées en deux pour faire des barrages qui ont été découpées avec des scies à métaux* ». Il regrette enfin « *qu'aucun bloqueur n'a nettoyé le bâtiment Droit* » quand ils l'ont repris. Nous lui faisons remarquer le contraire. Aurélie Legay (FEDEC) fait une intervention en insistant sur le fait que les bloqueurs entretiennent leurs bâtiments et qu'ils laissent passer les personnes qui font la demande pour accéder à des locaux. David Lecharpentier (FEDEC) pense que jusque là, ça s'était relativement bien passé mais qu' « *on peut craindre que les leaders des deux côtés n'arrivent plus à tenir leurs troupes* ».

Robert Apery (représentant du MEDEF) estime qu' « *on ne peut pas transiger avec la liberté de circulation* » et que donc, les bâtiments doivent être débloqués. Concernant le CPE, il estime qu'il faut le tenter car « *22% des jeunes sont au chômage* ». Néanmoins, il pense que le CA n'a pas à se prononcer sur ce sujet (cf les motions proposées). La présidente pense quand même que le CA doit se prononcer sur la suspension (et non le retrait qui est juridiquement pas possible) « pour ne pas mettre nos universités à feu ».

20) Questions diverses

-Motions sur le mouvement :

La direction a proposé sa propre motion qu'elle a soumise au CS et CEVU. A celle-ci, elle a finalement ajouté un paragraphe reprenant l'esprit d'une motion proposée par le comité anti-blocage !

« le conseil scientifique, le conseil des études et de la vie universitaire et le conseil d'administration de l'université de Caen Basse-Normandie, réunis respectivement le 21, 22 et 24 mars 2006, comprennent l'inquiétude des étudiants à propos du CPE et s'associent à leurs préoccupations. En revanche, ils désapprouvent l'occupation de bâtiments universitaires, qui prive les étudiants dans leur ensemble de la liberté élémentaire de suivre les enseignements qui leur sont proposés, nuit au fonctionnement générale de l'université et menace la sécurité des personnes et des biens.

Le conseil d'administration demande instamment la fin immédiate de l'occupation illégale des bâtiments universitaires.

Pour permettre la mise en œuvre du dialogue et de la concertation nécessaires à la sortie de la grave crise actuelle, les trois conseils de l'université de Caen Basse-Normandie demandent instamment au gouvernement de suspendre l'application du CPE pour ouvrir très rapidement des négociations avec les syndicats et associations d'étudiants, de lycéens, d'employeurs et de salariés sur l'avenir professionnel de la jeunesse du notre pays. »

Vote : 2 abstentions, 13 contre, 27 pour, 8 refus de vote

A la suite du vote, la présidente estime « *qu'il y a ici dans ce conseil 15 personnes qui sont contre la sécurité sur le campus* ». Cette remarque fait un tollé, elle retire sa phrase (qui ne sera pas notée sur le pv) mais « *cela m'empêche pas de le penser* » (sic).

-Motion proposée par l'intersyndicale enseignants-iatoss

Vote : 20 contre, 1 abstention, 18 pour, 11 refus de vote

Les lycéens ont composé l'essentiel du cortège, hier dans les rues de Caen A Caen, 1 500 manifestants contre le CPE

Ils étaient environ 1 500 à défilé à Caen pour dénoncer le projet de contrat première embauche, annoncé par le Premier ministre. L'essentiel du cortège était composé de lycéens, aux côtés d'une centaine d'étudiants et de militants de la CGT.

En tête de cortège, les banderoles cohabitent. Celle portée par les lycéens et étudiants demande le « retrait du CPE » (Contrat première embauche). Celle de la CGT parle de « rage de vivre et de soif de justice, avec un emploi, un salaire, une protection sociale et des services publics ». Aux côtés de militants de la CGT, les lycéens ont composé hier la majorité de la manifestation. Forte de 1 500 personnes (1 200 selon la police), elle s'est élançée vers 11 h de la place du Théâtre, à Caen.

« On est contre le CPE. On veut trouver du travail plus tard. Le CPE donne tous les droits au patron », s'insurgent Coline et Betty, 15 ans, en seconde au lycée Fresnel (Caen). Parmi les slogans, des « Lycéens en galère » et « Non, non, on ne veut pas être précaires » fusent. Le haut-parleur de la CGT dénonce



Les lycéens ont composé la majorité de la manifestation, hier dans les rues de Caen.

aussi « la précarité ». Clément, 16 ans, a déjà manifesté l'an dernier contre la réforme Fillon : « On veut faire entendre notre voix. Le CPE, c'est une chose de plus. Le gouvernement se moque des gens. Le peuple manifeste, n'est pas d'accord, mais les mesures passent

quand même. Ce n'est pas normal. »

Pour Renaud, 19 ans et intérimaire, « le CPE n'est pas une solution honorable : se battre dix ans pour avoir un diplôme, puis encore dix pour avoir un CDI ? Non. » Il évoque le Contrat nouvelle em-

bauche, créé pour les entreprises de moins de 20 salariés : « J'ai des copains qui en ont signé. Tous les jours, ils stressent. Dès qu'il y a une erreur, ils ont peur de se faire virer. On ne peut pas évoluer dans une entreprise comme ça. »

Mieux que rien ? « Vraiment par défaut alors. Et encore. On m'en proposerait un, je crois que je refuserais : je préfère l'intérim. » Christophe, 29 ans et membre de l'Unsa jeunes travailleurs, critique une « énième mesure qui dilue le Code du travail » et interroge : « Quel propriétaire louera un appartement à un jeune en CPE ? »

La CGT, soit environ 300 manifestants, s'arrête devant la préfecture. Les lycéens décident eux de poursuivre, accompagnés de la centaine d'étudiants. Direction le lycée Laplace, puis Dumont-d'Urville et le campus du centre-ville. La création d'un collectif d'étudiants et dans les lycées a été décidée, de même qu'une assemblée générale : elle est prévue jeudi à 14 h, à la fac.

Virginie JAMIN.

Steven et Anthony, lycéens à Mondeville



Steven et Anthony, 18 ans tous les deux, sont élèves au lycée technique Jules-Verne. Un établissement situé à Mondeville, dans l'agglomération caennaise. Le premier est inscrit en BEP maintenance, le second en BEP plomberie. « On manifeste contre le contrat première embauche et pour notre avenir. On ne veut pas d'un contrat dans lequel on peut se faire virer sans raison, d'un claquement de doigts de l'employeur. Ce serait trop facile pour les entreprises : il leur suffirait de prendre des gens, de les virer après, et ainsi de suite. »

Nicolas, peintre dans le bâtiment



Nicolas, 30 ans, est peintre dans le bâtiment. Sa revendication principale : « Les conditions de travail. » Il s'insurge contre « les contrats qu'on nous propose ». Et résume : « Je suis depuis deux ans à peine dans l'entreprise où je travaille. En contrat à durée indéterminée, mais on ne sait jamais. Avec le CPE, je n'ai pas confiance dans l'avenir. Un contrat de deux ans, ça craint. A ANPE, beaucoup de postes proposés ne sont que de futurs CPE. Cela m'inquiète. Comment rester deux ans en suspens ? Comment avoir des projets de vie à côté ? »

Quentin, lycéen à Flers



Quentin, 19 ans, est responsable de l'UNL (Union nationale des lycéens) à Flers. « Ce contrat amène de la précarité. Les employés pourront être licenciés avec un simple préavis de deux semaines, estime Quentin, en terminale Sciences et technologies industrielles (génie électronique). Au début, on avait le Contrat nouvelle embauche pour les entreprises de moins de 20 personnes. On pouvait le comprendre. Mais là c'est étendu à toutes les entreprises, pour les jeunes. Et demain ? Le gouvernement n'hésitera pas à l'élargir au reste de la population. »

Roman, étudiant à Caen



Agé de 19 ans, Roman est en 2^e année de sciences politiques, à Caen. Il fait partie du syndicat étudiant FSE. « Le contrat première embauche, c'est une précarité de l'emploi encore plus grande. Alors qu'elle existe déjà. On demande le retrait du CPE. Ce qui me dérange le plus, ce sont les deux ans d'essai. C'est dangereux. Parce que le patron pourrait congédier et remplacer une autre personne à moindre coût. On est totalement contre. » Déçu par la faible mobilisation étudiante ? « On a l'habitude. Souvent les étudiants ne se mobilisent pas. »

Des parents aux côtés des lycéens et étudiants pour le retrait du CPE Environ 5 000 manifestants à Caen hier



Plus de 3 000 lycéens et étudiants, 2 000 parents, retraités, salariés du privé et du public... ils étaient 5 000 hier à Caen à réclamer le retrait du CPE.

Environ 5 000 manifestants ont défilé, hier, dans les rues de Caen, de 16 h à 18 h (1). Une majorité de lycéens et d'étudiants, inquiets pour leur avenir avec le Contrat première embauche (CPE). Mais aussi de nombreux parents, salariés et syndicalistes.

Caen, hier après-midi. «CPE, Contrat poubelle embauche», annoncent les banderoles des communistes. Tandis que les manifestants reprennent en chœur: «Non, non, non... à la précarité! Oui, oui, oui, au CDI!» Dans toutes les bouches, le CPE est associé à la précarité et perçu comme une atteinte aux droits du travail.

«On sera bientôt sur le marché

du travail, mais on se sent en danger», explique Nicolas et Hugo, 24 ans tous les deux. Aurore est étudiante aux Beaux-arts: «La France est en crise. Le boulot ne se trouve pas à chaque coin de rue. Mais ce n'est pas une solution d'imaginer quelque chose d'encore plus précaire.» Avec le CPE, elle ne voit pas comme elle pourra prétendre «à l'achat d'une voiture, d'un appartement...» Plus loin, ce qui fait bouillir Olivier, étudiant en physique, c'est «le licenciement sans motif. Le CPE, c'est encore pire que le CDD. Et puis, on sait très bien qu'à terme, le gouvernement veut que le CPE remplace aussi le CDI.»

Les jeunes s'inquiètent pour leur avenir. Mais leurs parents et grands-

parents aussi. Maurice, 73 ans, est enseignant à la retraite. «Pour moi, c'est un devoir d'être là et de soutenir les jeunes. J'ai vu le Premier ministre insulter 55% des Français cet après-midi à la télé. Je suis descendu dans la rue rien que pour ça.»

Un peu plus loin, Amaud défile avec des collègues. Tous sont employés de banque. Les salariés du privé sont venus en nombre. Davantage que les fonctionnaires. «Ma profession embauche beaucoup de jeunes, avec des contrats en alternance pendant deux ans. Si un CPE doit encore s'ajouter au bout, ça fait quatre ans en tout dans la précarité. Vous trouvez ça normal?»

Fabien, éducateur, explique com-

ment, avant d'obtenir un CDI, il a fait des remplacements pendant trois ans, puis a été embauché à mi-temps, et a dû encore attendre deux ans pour obtenir un poste à plein temps. «Pour joindre les deux bouts, j'ai dû faire plein de petits boulots à côté.» Pour lui, le CPE ne peut qu'empirer les choses. «Dans le social, je connais plein de jeunes gens qui font le même boulot que moi, mais qui sont payés deux fois moins parce qu'ils sont en contrat de qualification. Alors avec un CPE...»

Yann-Armel HUET.

(1) 400 manifestants ont également défilé à Lisieux, 400 à Vire et 80 à Honfleur.

Les étudiants en grève en AG ce midi

Contrairement au centre-ville, le bâtiment Lettres et Inscription du Campus 1 de l'université n'a connu aucun mouvement particulier ce week-end. Les étudiants en grève se sont relayés pour continuer à l'occuper et à le bloquer.

En attendant une nouvelle jour-

née de mobilisation jeudi prochain, à l'initiative d'étudiants et de lycéens, une assemblée générale ouverte à tous est organisée par « Les étudiants et chômeurs en lutte contre la précarité », ce lundi. Elle se déroulera, à 13 h, à l'amphithéâtre Tocqueville.

Dépêche AFP du 16 mars 2006

CAEN, 16 mars 2006 (AFP) - 16h48

Entre 7.800 et 15.000 personnes manifestent à Caen contre le CPE

Environ 7.800 personnes selon la police, 15.000 selon les organisateurs, ont manifesté jeudi après-midi à Caen contre le contrat première embauche (CPE), soit près du double que lors de la manifestation du 7 mars. En tête du cortège, de très nombreux lycéens portaient des pancartes et des banderoles sur lesquelles on pouvait lire: "Contrat Première Emmerde", "Si on lutte on peut perdre, si on ne lutte pas on a déjà perdu", ou encore "Les jeunes en colère contre un avenir précaire". Huit lycées ont été bloqués jeudi en Basse-Normandie, dont quatre à Caen, selon le rectorat. L'université de Caen, qui compte 24.000 étudiants, était toujours partiellement bloquée jeudi. Le 7 mars, 4.400 personnes selon la police, 8.000 selon les organisateurs, avaient défilé à Caen.

Dépêche AFP datée du 18 mars 2006

CAEN, 18 mars 2006 (AFP) - 17h33

Entre 8.700 et 20.000 personnes manifestent à Caen contre le CPE

Quelque 8.700 personnes selon la police, 20.000 selon les organisateurs, ont défilé samedi après-midi à Caen contre le contrat première embauche (CPE). "Ils précarisent, on s'organise", indiquait une banderole en tête de cortège tenue par des lycéens et des étudiants, qui étaient quelque 2.000 au sein de cette manifestation, selon la police. Lors de la dernière manifestation réunissant jeunes et salariés, le 7 mars la police avait recensé 4.400 personnes et la CGT 8.000 à Caen. "De Villepin, tu ne peux plus rester sourd, De Villepin démission" ou "Y en a marre de la précarité, un statut pour tous les salariés", scandaient samedi des manifestants en milieu de cortège.

Article du Ouest France daté du 21 mars 2006

Environ 300 étudiants ont occupé le centre des impôts de Caen, lundi de 15H00 à 17H00, pour protester contre le contrat première embauche (CPE) et contre tous les contrats précaires. Les étudiants avaient déployé une banderole sur laquelle on pouvait lire "Ils précarisent, on s'organise" et scandaient des slogans anti-CPE. Au cours d'une assemblée générale, environ 600 étudiants de l'université de Caen avaient voté des occupations de lieux publics, à main levée et à une large marge majorité. Une autre assemblée générale, avait au même moment réuni près de 350 étudiants opposés au blocage de l'université, paralysée depuis le 9 mars.

A Caen, les étudiants bloquent la gare

300 manifestants l'ont occupée durant deux heures

Après le blocage du centre des impôts, lundi à Caen, des manifestants anti-CPE ont cette fois-ci ciblé la gare SNCF, hier après-midi. Quelque trois cents étudiants et quelques lycéens ont bloqué les voies durant plus de deux heures, jusqu'à ce que les forces de l'ordre les évacuent.

À chaque jour, son action nouvelle à Caen. Pour cette « semaine décisive », les étudiants ne prévoient pas de trêve. L'heure est toujours aux blocages et aux occupations. Après le centre des impôts lundi, trois cents étudiants, avec quelques lycéens, ont quitté le centre-ville hier après-midi. Direction la gare SNCF.

Derrière la banderole « Ils précarisent... On s'organise ! », le groupe de manifestants « contre la précarité » s'est planté sur les voies dès 16 h. « Blocage. Occupation. Jusqu'au retrait du CPE ! » Le ton est donné : les étudiants ne comptent pas quitter les lieux dans l'heure. Les uns après les autres, les voyageurs ou les personnes qui attendent sur le quai sortent leurs portables. Ne quittent pas des yeux ces jeunes venus faire passer leur message « pacifiquement ».

Sur place, à l'aide d'un porte-voix, le directeur de cabinet du préfet, Jean-Baptiste Rotsen, tente de convaincre les manifestants de libérer les rails. Évoquant le sort des usagers, il rappelle : « Ce sont des gens qui attendent... Le message que vous avez à faire passer est passé ! » Deux, trois fois. Mais rien à faire. Des policiers parlementent également avec de supposés leaders. En vain. Sur le parcotrain, une quarantaine de policiers se préparent. Autant de gendarmes mobiles les rejoignent.

« Une chose est importante : que ça reste pacifique. Par exemple, ne touchez pas aux cailloux... » prévient un étudiant, qui appréhende des réactions individuelles inattendues. 18 h 20, les forces de l'ordre encerclent les manifestants, les repoussant progressivement vers le quai. Le refrain « Blocage pa-ci-fique ! » rythme leur sortie. « Mais quand est-ce qu'on va arrêter la police sécuritaire · Ce sont des mômes ! », lance une femme d'une cinquantaine d'années, visiblement indignée. Pourtant, l'intervention se passe tranquillement, sans aucun heurt. 18 h 30, fin de l'opération. Pour les étudiants anti-CPE, « c'est mission accomplie parce qu'on a fait ça pacifiquement », se réjouit l'un d'eux, avant de reprendre le chemin de la faculté.

Selon la SNCF, cette manifestation a occasionné la suppression de deux trains grandes lignes (un Paris-Caen et un Paris-Cherbourg), de vingt trains régionaux (Cherbourg-Lisieux, Caen-Le Mans et Caen-Rouen). Globalement, les trains ont pris un retard de deux heures. « Plus de 5 000 voyageurs ont été touchés. Nous avons mis en place un autocar entre Caen et Rouen, ainsi que des taxis pour les voyageurs qui avaient une correspondance urgente. »

L'activité fret a, quant à elle, été moins touchée.

Le CPE continue d'envoyer les jeunes dans la rue

Huit mille manifestants, lycéens, étudiants et quelques centaines de salariés, ont défilé dans les rues, (ici rue de Geôle), hier.

Huit mille manifestants dans les rues de Lorient hier après-midi (6 000 selon la police, 10 000 selon les organisateurs). A l'université, les tensions entre pro et anti-blocage s'accroissent.

Les organisations étudiantes avaient proclamé la journée d'hier, « journée de mobilisation nationale ». Dès le matin, sur le campus 1, une assemblée générale d'un millier de personnes a revoté le blocage des bâtiments... malgré le résultat du referendum de la veille. De quoi ulcérer une cinquantaine d'anti-bloqueurs, qui ont rapidement entrepris de forcer plusieurs barrages un peu partout. En début d'après-midi, ils avaient « libéré » le bâtiment Droit. « Mai 68, c'est fini », jubilait un étudiant.

Presqu'au même moment, un cortège de 8 000 manifestants s'ébranlait place du Théâtre. « On est de retour contre un gouvernement complètement sourd ! » Aux premiers rangs, des élèves des classes préparatoires du lycée Malherbe. Suivis de lycéens du public et du privé. Léa est venue « en covoiturage » de Douvres avec une soixantaine de camarades. Quentin, 19 ans, a fait le voyage avec cent autres lycéens depuis Flers, dans l'Orne. Une petite trotte organisée par « l'Union nationale lycéenne (UNL), qui a mis deux bus à notre disposition ». Quentin est optimiste pour la suite du mouvement et la manifestation prévue mardi : « Le gouvernement ne devrait pas tarder à lâcher et à retirer le CPE. »

Quatre ponts bloqués sur l'Orne

Quelques manifestants ont pris la peine de se déguiser. Comme les étudiants du campus 3. Il flotte un air de carnaval. Tous ne défilent pas. Mais occupent les quatre ponts qui enjambent l'Orne, dans la ville. Des salariés ont aussi tenu à participer. Éric, bibliothécaire, 36 ans, se félicite que « la jeunesse soit dans la rue à montrer l'exemple aux salariés. Ils tiennent depuis cinq semaines, il faut les soutenir avec leur dynamisme ». Le mouvement lui rappelle « les manifestations contre la loi Devaquet en 1986. Mais ça prend des formes différentes. C'est un mouvement plus dur. Avec des blocages ». Il prend le temps de converser avec les jeunes. « Ils demandent clairement une autre société. C'est stop au monde du fric et oui à l'homme. »

Anti-bloqueurs devenus bloqueurs

Après une bonne marche dans la ville, la manifestation se termine par un dernier rassemblement devant la mairie. A l'université, les étudiants en droit ont nettoyé leur bâtiment. Posé chaînes et cadenas, verrouillé toutes les portes. Un temps, les anti-bloqueurs sont finalement devenus bloqueurs à leur tour. Un temps seulement. Quand l'après-midi touche à sa fin, les grévistes s'emparent à nouveau de ces locaux. Un étudiant s'arrache les cheveux : « Par où sont-ils entrés ? Je ne comprends pas. » L'ambiance reste tendue.

A la tombée du soir, une manifestation contre les arrêtés préfectoraux interdisant la consommation d'alcool en centre-ville le jeudi soir était annoncée.

Dépêche AP datée du 28 mars 2006

CAEN (AP) -- Environ 25.000 personnes selon les syndicats, 15.000 selon la police, ont défilé mardi matin dans les rues de Caen (Calvados) pour manifester contre le contrat de première embauche. Le cortège dans lequel s'étaient glissés une grande majorité de lycéens et d'étudiants s'est dispersé dans le calme peu après midi. Les CRS sont toutefois intervenus en milieu d'après-midi pour disperser des jeunes qui avaient mis le feu à des poubelles et des palettes aux abords de la préfecture du Calvados.

Article du Ouest France daté du 30 mars 2006

Après la manif de mardi, de nouvelles actions

18 000 manifestants selon la police, 40 000 selon les syndicats. La manifestation de mardi marque le sommet de la mobilisation à Caen. Impressionnant cortège : 30 000 manifestants dans les rues de Caen, mardi. Aujourd'hui, étudiants et lycéens ont prévu de nouvelles actions.

Étudiants et lycéens ont tenu un temps de repos hier, mercredi. Des débats, à l'initiative de grévistes et d'enseignants, ont été annulés à l'université de Caen. La présidente a fermement invité, par courrier, les professeurs à ne pas y participer.

Mardi, la manifestation caennaise a, très largement, fait le plein. De la place Saint-Pierre jusqu'à la préfecture, en passant par les rives de l'Orne, un impressionnant cortège a défilé contre le Contrat première embauche (CPE). 18 000 manifestants selon la police, 40 000 selon les syndicats. Cette

nouvelle manifestation marque le sommet de la mobilisation à Caen.

Salariés du public comme du privé étaient représentés en masse. Parmi les banderoles : banques, cheminots, Valéo, Peugeot, Citroën, Renault Trucks... Mais aussi l'ensemble des syndicats et partis politiques de gauche. Arnaud, syndiqué (Sud solidaires) chez Renault Trucks, annonce un durcissement du mouvement face à la volonté du gouvernement de ne pas céder. « Les étudiants sont dans la lutte depuis longtemps. Mais dans les boîtes, ça commence aussi à prendre. Les CDI se sentent concernés par rapport à des copains, leurs enfants, leur famille. »

« On veut des bisous »

L'après-midi, plus de 5 000 lycéens et étudiants ont bloqué les accès de la préfecture de Caen. Une façon de montrer que « c'est la rue qui gouverne ». Face aux manifestants, dont certains escaladaient le mur, les autorités ont décidé d'envoyer des gendarmes mobiles. Ils ont dégagé l'entrée principale à l'aide de bombes lacrymogènes pendant que les manifestants scandaient « On veut des bisous », « blocage pacifique ». Un étudiant a été interpellé et relâché en fin d'après-midi. Manifestants et forces de l'ordre se sont ensuite faits face dans un calme relatif. Quelques jets de projectiles sur la centaine de policiers et gendarmes présents ont, à chaque fois, soulevé des huées de protestation des grévistes. Avec humour, des étudiants ont décoré les boucliers des gendarmes impassibles de fleurs et d'autocollants « à bas la précarité ».

Cyrille Schott, préfet de Région, justifie l'action des forces de l'ordre qu'il juge « maîtrisée ». Il lance un « appel au civisme ». Il précise qu'aucune intervention pour déloger les bloqueurs à l'université n'est prévue pour l'instant. Le collectif anti-blocage appelle à « une marche pacifique et silencieuse » de l'université jusqu'à la préfecture ce matin. Lycéens et étudiants grévistes ont également prévu de nouvelles actions toute la journée.

Article du Ouest France daté du 31 mars

Blocage filtrant sur le périphérique hier après-midi

Les forces de l'ordre ont lancé des grenades lacrymogènes pour disperser les manifestants qui bloquaient le périphérique hier après-midi.

Situation quelque peu surréaliste, hier après-midi, sur le périphérique, au niveau de l'échangeur Côte-de-Nacre, au pied du CHU. Plus de 1 200 étudiants et lycéens bloquent les voies, dans les deux sens, dès 15 h 30. Claire, en première année d'AES, justifie cette action : « Le ministre de l'Éducation nationale dit qu'il n'est pas impressionné par ce que nous faisons jusqu'ici, alors on ne voit pas quoi faire d'autre. »

Étonnamment, de nombreux conducteurs bloqués se montrent compréhensifs. « Il faut bien qu'ils se défendent », estime un automobiliste. Un autre affirme : « Ils ont raison. Ce qui est dommage, c'est que les jeunes ont besoin de se battre contre un CPE qui n'apportera rien de toute façon. » Un couple de retraités en camping-car : « Le problème aujourd'hui, c'est qu'il faut toujours le bazar pour qu'il y ait un résultat. » Seul un routier semble énervé. « Nous, quand on bloque, on nous enlève nos permis ! », commente-t-il.

De temps à autre, les manifestants laissent passer quelques véhicules. Dans la petite pagaille qui s'installe dans la file d'attente des automobilistes, un léger accrochage a lieu entre un poids lourd et une voiture. Peu à peu, les forces de l'ordre se mettent en place pour déloger les grévistes. Ils s'engagent sur le périphérique. Mais trop peu nombreux, ils ne parviennent pas à repousser les manifestants, qui jouent avec eux en passant d'une voie à l'autre. « Ça tourne à la bouffonnerie », commente un observateur. En face, les manifestants scandent : « Blocage pacifique », « La répression ne nous fera pas plier », « Étudiants non violents »... Arrivent alors des renforts. Bientôt des grenades lacrymogènes sont lancées, brûlent les yeux et les poumons des manifestants, qui se replient en suffoquant. L'un d'entre eux, en larmes, s'énervait face au cordon de policiers qui fait front. «

Mais laissez-nous deux secondes ! » Les étudiants et lycéens se dispersent vers 19 h. Aujourd'hui, ils prévoient de nouvelles actions.

« On n'a pas le droit de travailler ? »

Heurts entre pro et anti-bloqueurs à l'université hier en début d'après-midi.

Après une manifestation dans le calme, hier matin, des étudiants opposés au blocage ont tenté de pénétrer dans l'université de Caen. En vain.

« Parmi nous, il y a des gens pour le CPE, des gens contre, et des gens qui n'ont pas d'avis », explique Jérôme Chapron, étudiant en droit. Tous sont en revanche unanimes sur un point : « Nous voulons retourner en cours. »

Les étudiants opposés au blocage des bâtiments de l'université s'étaient donné rendez-vous sur le campus 1, hier matin. Privés de cours depuis un mois pour certains, inquiets pour leurs examens, environ 450 manifestants ont défilé en ville. Une manifestation sans slogan, silencieuse, des étudiants vêtus souvent de blanc, une simple banderole « Non au blocage » en tête de cortège.

La plupart sont favorables à l'intervention de la police pour déloger les grévistes. « C'est la seule solution. Nous allons entrer dans la quatrième semaine de blocage. »

Les manifestants ont effectué un sit-in devant la préfecture, pendant qu'une petite délégation était reçue par le directeur de cabinet du préfet. « Il nous a dit que rien n'était prévu pour l'instant pour débloquer l'université », explique Charles-Henri Gras, membre du collectif anti-blocage, à la sortie. Une nouvelle accueillie par des huées. « On n'a pas le droit de travailler alors », lance un étudiant. « Puisque les pouvoirs publics ne débloquent pas, ça va être à nous de débloquent », crie un autre. Un enseignant retraité est là en soutien, avec une petite pancarte : « Le préfet ne débloquent pas les facs, bloquons le préfet. » Son fils fait partie des manifestants. Il est révolté. « Le gouvernement gouverne mal. Qu'il permette aux gens de s'exprimer, très bien. Mais qu'il garantisse aussi la liberté de travailler à ceux qui le souhaitent. » Une autre parent d'élève témoigne également : « Le simple droit d'apprendre est en danger. Nos enfants sont pris en otage par d'autres qui imposent une dictature du blocage. »

Face à cette réponse « scandaleuse » de la préfecture, les manifestants remontent vers le campus 1. Ils tentent alors de forcer plusieurs barrages. Les bloqueurs se défendent avec des lances incendie et des projections de mousse d'extincteurs, aspergent leurs assaillants. Au milieu des mêlées, des enseignants essayaient d'appeler au calme. « Moi, je veux bien faire cours ensuite le samedi matin s'il le faut, parlez-moi un professeur. Ce que je vous demande, c'est de ne pas vous taper dessus ! Vous êtes tous dans la même galère et en haut, ils s'en fichent ! Vous faites leur jeu. » Peu à peu, vers 15 h, la situation s'apaise. L'université reste bloquée.

Dépêche AFP datée du 4 avril 2006

CAEN, 4 avr 2006 (AFP) - 19h32

CPE : heurts entre forces de l'ordre et manifestants à Caen

Des heurts ont opposé les forces de l'ordre à des manifestants qui bloquaient le périphérique de Caen, mardi en fin d'après-midi, faisant plusieurs blessés des deux côtés, a-t-on appris auprès de la préfecture. Quelque 3.000 manifestants ont décidé à l'issue de la manifestation anti-CPE d'aller bloquer le périphérique de Caen, provoquant l'intervention d'une centaine de policiers, selon la préfecture. De 500 ou 600 de ces manifestants ont alors affronté les forces de l'ordre, les caillassant, selon une journaliste de l'AFP. Plusieurs manifestants ont été blessés, dont un par une voiture, selon des témoins. Un photographe de presse a également été blessé au visage par une pierre. Les forces de l'ordre ont interpellés une dizaine de personnes, selon la préfecture.

30 000 manifestants à Caen : « C'est historique »

30 000 personnes dans les rues de Caen, hier mardi. Le mouvement tient « par son ampleur et sa durée. C'est historique », selon les organisateurs.

18 000 selon la police, 40 000 selon les organisateurs, la manifestation d'hier a attiré autant de monde qu'il y a une semaine. Voire plus.

Combien étaient-ils à Caen, hier ? « Autant que la semaine dernière, peut-être plus », selon les organisateurs, qui annoncent 40 000, contre 18 000 selon la police. Au départ, place Saint-Pierre, lycéens et étudiants réclament qu'on les laisse en tête du cortège. Des jeunes courent pour déborder le cordon de sécurité des syndicats et rejoindre leurs camarades massés en avant. La manifestation s'ébranle dans une humeur festive. Quelques étudiants défilent en caleçon, « la vérité mise à nue » écrit au feutre sur la poitrine. Pas froid ? « Seulement au bout des doigts. »

« Ces manifestations unitaires et intergénérationnelles, la durée du mouvement et son ampleur dans les lycées et les universités montrent une mobilisation historique », clame un homme dans un micro. C'est la cinquième semaine que les manifestants répondent présents sans faiblir. « Du jamais vu à Caen. »

Pour tous, cette cinquième journée de grèves et manifestations est un succès. De nombreux salariés du privé ont rejoint les rangs des anti-CPE. Beaucoup de jeunes. « Quoi que dise le gouvernement, la rue a gagné, se réjouit Didier Pottier (CFDT). C'est toute la population qui s'est battue pour un problème de société. Nous allons pouvoir négocier en position de force. »

« Rêve général »

Certains scandent « grève générale ». Un étudiant facétieux, qui se dit « utopiste debout », prône le « rêve général ». D'autres pancartes élargissent le débat bien au-delà du CPE : « Jeunes crucifiés au libéralisme patronal » ; « La retraite pour le gouvernement et son projet libéral. »

Une autre pancarte est en forme d'avertissement : « En 2007, c'est nous qui votons. » Des étudiants caennais et la CGT annoncent d'ailleurs qu'ils poursuivront le mouvement « jusqu'au retrait de l'intégralité de la loi sur l'égalité des chances ».

Les 30 000 manifestants ont marché dans les rues jusqu'à la préfecture. une partie du cortège a poursuivi jusqu'à la place de la mairie. Des étudiants ont suspendu des banderoles sur la façade de l'hôtel de ville. Et tenu une assemblée générale. Un jeune homme prend la parole : « On essaie de nous faire croire que ce mouvement, qui est beaucoup plus général, se limite aux miettes que nous concède le gouvernement. Mais nous avons compris que le CPE n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de la précarité. »

Deux autres manifestations ont eu lieu dans le Calvados. Elles ont réuni 1 000 à 1 500 manifestants à Vire et 1 300 à 1 500 à Lisieux.

Article du Ouest France daté du 7 avril 2006

Nouvelle action surprise ce jeudi après-midi. Le cortège part de la fac. Nombre de manifestants viennent de lire les « conseils pratiques en manif et actions ». Beaucoup sont équipés de masques à gaz et de plongée ou de lunettes de natation et de jus de citron pour tenir le coup en cas de jet de grenades lacrymogènes. D'autres se sont même improvisés des vestes matelassées anti-émeute avec de la moquette épaisse fixée sous les pulls...

« Ce n'est qu'un début, continuons le combat ! » Quelque 2 500 manifestants anti-CPE filent vers le tribunal-Fontette, passent devant la préfecture. La cible du jour est plus loin. Pour s'y rendre, les manifestants poursuivent le défilé... au pas de course. « Si, je te jure, on va sur le périph'... Les CRS,

on va les prendre de vitesse ! »

Pour la deuxième fois depuis le début du mouvement, la gare est visée. Très rapidement, les centaines de jeunes envahissent les rails vers 15 h 45. Les manifestants se postent le long du grillage, du côté du parcotrain, où un cordon de policiers et gendarmes mobiles leur fait face. « S'ils viennent, ils sont inconscients, regarde les munitions qu'il y a », s'exclame un jeune. Entre les rails, le sol est jonché de cailloux.

Mais certains préviennent. « C'est pour nous défendre : on s'en servira s'ils nous chargent. » Les premiers projectiles sont jetés par quelques trublions fortement alcoolisés. Le groupe de manifestants se rebelle : « Quelle image tu donnes · Si tu balances des cailloux, tu passes devant. Pas question de se faire charger à ta place. »

Alors que les étudiants avaient annoncé leur intention de quitter les voies vers 18 h 30, les éléments incontrôlés et alcoolisés, en nombre croissant, lancent une nouvelle volée de projectiles vers les forces de l'ordre. Réaction immédiate : une charge en règle. Tous les manifestants se précipitent vers une sortie étroite. Certains sont pressés contre un mur avec une pluie de coups. Le visage ensanglanté, une manifestante ne comprend pas : « On s'en allait. Pourquoi cette violence · »

Après deux heures de palabres sur les voies ferrées, l'action est dans la rue. En un peu plus d'une heure, un bon millier de manifestants recule de la gare jusqu'au château au rythme des huit charges successives des forces de l'ordre. « On avance, on avance », lance un officier de gendarmerie après une nouvelle salve de grenades lacrymogènes, succédant elle-même à une volée de pierres. Aux abords du pont Churchill, les manifestants érigent une barricade avec poubelles et barrière de chantier. Obstacle dérisoire qui ne résiste guère. Vers 19 h 45, un dernier carré de manifestants quitte la rue de la Délivrande pour l'université.

Une demi-douzaine de manifestants a été interpellée de manière énergique ; une quinzaine a été blessée. Cinq policiers ont été touchés dont une femme gardien de la paix, qui a été hospitalisée.

Dépêche AFP datée du 7 avril 2006

Affrontements entre manifestants anti-CPE et forces de l'ordre à Caen

Des affrontements qui ont fait plusieurs blessés sont intervenus jeudi en début de soirée dans le centre de Caen entre forces de l'ordre et plusieurs centaines de jeunes qui manifestaient depuis le début de l'après-midi contre le CPE à travers la ville, a constaté une journaliste de l'AFP.

Bombardés de projectiles, les forces de l'ordre ont répliqué à plusieurs reprises par des charges et des tirs de gaz lacrymogènes contre les manifestants. Au moins deux personnes —une femme policière et un manifestant— ont été blessées, selon des sources policières qui ont fait état d'une dizaine d'interpellations.

Plusieurs étudiants blessés ont été pris en charge par les pompiers à l'université où ils avaient été conduits par d'autres manifestants, a constaté de son côté une journaliste de l'AFP. Dans l'après-midi, quelque 2.000 jeunes anti-CPE, selon la police, avaient défilé dans les rues puis occupé la gare pendant plus de deux heures, avant d'en être délogés par les forces de l'ordre vers 18H30.

Peu avant 20H00, la manifestation s'était dispersée, selon la police.

CPE : un jeune condamné à trois mois de prison après la manifestation de Caen (AP)

samedi 8 avril 2006, 12h38

CAEN (AP) - Un jeune manifestant anti-CPE interpellé jeudi lors d'affrontements avec des CRS a été condamné vendredi soir par le tribunal correctionnel de Caen (Calvados) à trois mois de prison ferme.

Jugé en comparution immédiate, le jeune âgé de 24 ans comparaisait pour avoir lancé des pierres sur les CRS lors des affrontements jeudi soir à la gare de Caen.

Ce même casseur avait été repéré par les forces de l'ordre mardi dernier lors d'une précédente manifestation alors qu'il lançait déjà des pierres sur les policiers.

Jeudi soir, lors des violents affrontements qui ont opposé manifestants anti-CPE et forces de l'ordre, dix personnes, dont un mineur, ont été interpellées. Cinq d'entre elles seront jugées dans les prochaines semaines.

Article du Ouest France daté du 10 avril 2006

Les bloqueurs veulent garder la fac

Une partie des étudiants qui participent au blocage du bâtiment Lettres, sur le campus 1. Ils ont édité des tracts pour marquer leur détermination.

Choqués après les heurts violents avec la police mais toujours déterminés, les étudiants caennais n'entendent pas plier. Du moins tant que le CPE n'est pas retiré.

Voilà quatre semaines qu'ils se sont emparés des bâtiments universitaires. Et les étudiants opposés au Contrat première embauche n'entendent pas les lâcher avant son retrait.

En un mois, au bâtiment Lettres comme dans les autres sites occupés, une vie en communauté s'est organisée. Autogérée. Festive parfois, surtout au début. Fatigante, spécialement ces derniers jours. Mais entre 20 et 40 personnes dorment toujours sur place, chaque nuit.

La présidente de l'université appelle les étudiants « à revenir en cours » cette semaine. Le tribunal administratif demande « de libérer sans délai les locaux ». Le préfet exige lui aussi la reprise des enseignements. Et les bloqueurs, dans quel état d'esprit se trouvent-ils ?

« Les propos de la présidente, on les trouve irresponsables, indique Nicolas, 22 ans, l'un des porte-parole de l'AG de lutte contre la précarité. Nous, on continuera à bloquer. Il y a de la fatigue, ici, c'est vrai. Mais nous restons déterminés. »

Un aplomb partagé par tous ses camarades, que l'on croise dans l'espace d'accueil, où sont placardés messages, ex-appels à des assemblées générales et pages découpées dans les journaux. « Je n'ai absolument pas peur, confie Benjamin, 18 ans, intérimaire venu rejoindre récemment les bloqueurs. Même dans le cas extrême d'une intervention des CRS. Des coups dans la gueule, on s'en est déjà pris. Et ça en vaut la peine. »

Comment comptent-ils s'organiser face à la venue pressentie des anti-bloqueurs ce lundi ? « On défendra les bâtiments pacifiquement », annonce Anne-Laure, autre porte-parole du collectif. « On formera une chaîne humaine dehors, devant l'entrée, explique Benjamin. On ne réagira pas violemment. On ne va pas se frapper entre étudiants. »

Renaud, un bras en écharpe depuis la manifestation de jeudi, n'est pas aussi tranché. « A la gare, on a formé une chaîne humaine. Et les flics sont rentrés dans le tas ! Moi, je ne me laisserai plus taper dessus. »

« Des choses choquantes »

La violence des affrontements avec les forces de l'ordre, jeudi après l'occupation de la gare, hante les esprits. « J'ai vu des choses choquantes, raconte cette étudiante en langues. J'avais quitté la manif, j'étais place Saint-Pierre, jeudi en fin d'après-midi. J'ai vu des personnes âgées, des enfants, enveloppés par les nuages de gaz lacrymogène. »

Beaucoup d'autres témoignent du « climat de revanche » qui semblait régner chez la police, malmenée mardi sur le périphérique. D'autres citent « les coups gratuits contre des étudiants pacifiques ou des habitants qui avaient le malheur de se trouver là ». Propos confirmés par des salariés syndiqués, présents jeudi.

Le recours à la force par les autorités ne semble pourtant pas inquiéter les bloqueurs. « Pour nous déloger, il faudrait vraiment une logistique énorme. Même si on est expulsé d'un bâtiment, il y en aura d'autres à libérer et on reprendra nos positions dès que la police sera partie. »

Article du Ouest France daté du 13 avril 2006

Caen et les autres universités se débloquent peu à peu

Amphi Pierre-Daure, à Caen, hier : une forêt de mains dressées pour la reprise. Jean-Yves Desfoux

« Maintenant, on vote. Qui est pour le déblocage ? », demande le président de l'assemblée face à 1 800 étudiants réunis, hier matin, dans l'amphi Pierre-Daure, à Caen. Dans une immense clameur se dresse une forêt de mains : « Pas besoin de compter », estime le président. La discussion avait été ouverte. L'un a insisté : « Rennes 2 a tenu neuf semaines. On ne va pas se faire battre par les Bretons avec notre 'blocagette' de quatre semaines ! » Des profs ont souhaité la reprise des cours afin de ne « pas porter préjudice au mouvement ». Certains ont plaidé leur cause : « Je n'ai pas de bourse, je travaille trois mois et demi l'été pour payer mes études. Il ne faudrait pas des examens trop tardifs. »

L'assemblée vote le principe de deux après-midi banalisés (sans cours) par 920 voix pour, 611 contre. La présidente de l'université, Nicole Le Querler, a ensuite assuré que les cours auront tous repris d'ici à mardi. Les examens se tiendront fin juin-début juillet avec résultats pour le 14 juillet.

Ils ont repris les cours : à Brest, Grenoble, Nancy II, Perpignan... Ils vont voter : décision aujourd'hui à Nantes, Montpellier II et III. Ils bloquent toujours : 16 universités sont perturbées (Tours, Toulouse II et III, Le Havre, Nice, Lille III...).

Dépêche AFP datée du 18 avril 2006

AFP - Mardi 18 avril

Des étudiants réclament le départ de la présidente de l'université de Caen

Quelque 200 étudiants ont envahi mardi le bâtiment de la présidence de l'université de Caen pour réclamer la démission de sa présidente, à qui les étudiants reprochent sa mauvaise gestion de la crise lors du blocage de l'université, a-t-on appris auprès des étudiants et de la police.

Les étudiants s'étaient prononcés au préalable lors d'une Assemblée générale en faveur de la démission de Nicole Le Querler et de l'ensemble des membres de la direction.

"Nous reprochons à Mme Le Querler la façon dont elle a géré la crise. Elle a été assez irresponsable, notamment en appelant à la reprise des cours alors que les bâtiments étaient encore occupés", a expliqué à l'AFP Thomas Launeau, étudiant en deuxième année de Sociologie.

Les étudiants, dont certains portaient des foulards pour dissimuler leur visage, ont envahi pendant une heure les couloirs et plusieurs salles du bâtiment de la présidence, selon la police qui a relevé des

vols de micros et d'enceintes.

L'université de Caen Basse-Normandie, qui compte 24.000 étudiants, a été partiellement occupée pendant cinq semaines.

Article du Ouest France daté du 21 avril 2006

Carrefour et Senghor, cibles des étudiants

Une centaine d'étudiants ont bloqué furtivement l'accès au centre commercial Côte de Nacre en disposant des chariots sur une voie d'entrée.

Nouvelle opération des jeunes tout l'après-midi hier, dans les rues de Caen. Une centaine de personnes a pris part à cette manifestation en deux temps.

« C'est une grosse entreprise qui aime la flexibilité. » Benoît, 28 ans, en master 2 d'informatique, occupe l'un des accès au centre commercial Côte-de-Nacre. Dès 15 h 30, aux trois entrées, distribution de tracts et récolte des fonds. Les étudiants n'ont pas désarmé. Ils sont une petite centaine sur cette action à considérer qu'il faut poursuivre le combat. « Pour le retrait de la loi d'égalité des chances, l'intérim, le contrat nouvelle embauche. »

L'assemblée générale de l'après-midi a donc accouché de cette opération. L'accueil des clients est plus ou moins chaleureux. Très vite, les trois groupes se rejoignent et tirent des convois de chariots. Direction : une des voies d'accès au parking. Un responsable de la sécurité du centre commercial intervient. « S'il vous plaît, ne les couchez pas, ce n'est pas vous qui les relevez après. » Message bien reçu par tout le monde, ou presque.

Les manifestants ne traînent pas en chemin. Ils prennent d'assaut la route entre les ronds-points de la Côte de Nacre et du CHU. Circulation bloquée. Le petit cortège se rend en délégation vers la route de la Délivrande, traverse les lycées Dumont-d'Urville et Laplace en scandant « lycéens, avec nous ! ». Sans déchaîner les foules. Puis il descend vers le campus 1 où un second rendez-vous est fixé à 17 h 30 devant le Phénix.

Longtemps restée secrète, la seconde opération a pour objectif... le château. Les étudiants ont décidé de perturber le vernissage de l'exposition « Senghor l'universel », proposée dans le cadre du centenaire de la naissance de l'ex-président sénégalais et poète. Ils entrent dans la salle de l'Échiquier, se font proposer boisson et collation. Ils disposent quelques panneaux où l'on peut lire : « Senghor... aspect positif de la colonisation · » ou encore « La corne de l'Afrique vous remercie d'ingurgiter des petits fours pour célébrer les poètes noirs !!! » Le tout arrosé d'un nouveau tract, du même tonneau.

S'apercevant que le député-maire Brigitte Le Brethon ne viendra pas, ils interpellent son représentant, le maire adjoint à la culture Éric Eydoux. « Excusez-moi, vous êtes de l'UMP · Donc vous êtes d'accord avec le rôle positif de la colonisation · », lance un étudiant. « Il y a des avis divergents dans tous les partis. Je ne suis pas sûr que Brigitte Le Brethon soit d'accord avec cette loi », tempère l' élu. « Il faut se démarquer alors », lui renvoie le jeune homme.

Les étudiants restent à l'entrée de la salle, laissent le vernissage et son lot de discours se dérouler normalement. Commissaire de l'exposition, François de Saint-Chéron semble désabusé : « Je ne comprends pas ce qu'ils veulent. Certains ne connaissent même pas Senghor, qui a fait beaucoup pour l'Afrique. » Mais à l'extérieur, les étudiants ont trouvé un homme qui, comme eux, pense que l'on célèbre un Africain sans ses congénères. « Moi ça me gave, lâche, excédé, un jeune Sénégalais. Ce sont toujours les mêmes qui sont invités. Mais les Sénégalais ne sont jamais associés. »

La façade du Mc Donald's « repeinte » par les étudiants en action

Les étudiants ont « redécoré » le restaurant Mc Donald's du centre-ville, action organisée après la manifestation, hier après-midi.

« Quand vous cuisinez des steaks gras toute la journée, vous devez bien vous rendre compte que ce n'est pas bon », lance un jeune. « Je ne comprends pas ce que vous voulez », répond la manager. Dialogue de sourd, hier après-midi dans le restaurant Mc Donald's du centre-ville. Les étudiants pensaient depuis longtemps à une descente. « C'est une vieille cible décidée en assemblée générale, confirme Benoît Hinard, de la Fédération syndicale étudiante. Le symbole d'une entreprise qui utilise pas mal d'étudiants, où l'effectif tourne et il y a plusieurs formes de contrats précaires. »

Le petit groupe de 20 à 30 personnes s'attaque vers 15 h à la façade de l'établissement. Celle-ci se retrouve rapidement badigeonnée de peinture grise. De la peinture que l'on retrouve sur les tables extérieures, mais aussi à l'intérieur sur les murs et sur le carrelage de l'entrée. Dans le restaurant, quelques manifestants discutent. Ils collent des affiches dont certaines présentent le portrait du Premier ministre Dominique de Villepin.

En face, dans les files d'attente avant d'entrer dans le cinéma Pathé-Lumière, on assiste à un autre spectacle. Les étudiants en action interpellent les moins intéressés en lançant des slogans réactualisés : « Grève, blocage, occupation, jusqu'au retrait du CNE » ou encore « Bouffons du riche, pas de la merde. »

Des passants s'arrêtent et photographient la scène avec leurs téléphones portables. Le départ de la délégation fait suite à une petite bousculade à l'entrée du Mc Do', avant que les responsables ne ferment les portes à clé. Fin de l'opération surprise. Quelques minutes plus tard, les policiers viennent constater les dégâts. « Rien d'indélébile », assure un officier. Mais, assure-t-on, le manque à gagner dû à l'interruption d'activité devrait inciter les gérants à déposer une plainte.

Mc Do barbouillé : deux étudiants condamnés

Deux jeunes manifestants, ayant participé lundi au barbouillage du Mc Donald's du centre-ville, ont été condamnés à des heures de travail d'intérêt général hier.

Quand elle entend « des chants anti-CNE et anti-Mc Do », lundi en début d'après-midi, la gérante du restaurant Mc Donald's du centre-ville décide d'appeler la police. Une trentaine de militants du « Comité de lutte contre la précarité » manifeste devant l'établissement « pour la désobéissance civile, contre le gouvernement et le capitalisme ».

Très vite, l'enseigne, les murs, les tables et les chaises font l'objet de jets de peinture grise et noire (lire « Ouest-France » de mardi). Les manifestants se dispersent très rapidement. Tellement que l'un d'eux - Roman, 22 ans, étudiant en histoire - en oublie son blouson. Dans la soirée, il revient sur place et demande s'il peut le récupérer ! Prévenue, la police l'interpelle à l'intérieur du fast-food. Le jeune homme possède sur lui quelques grammes de cannabis.

Cette interpellation provoque l'indignation de Jean-Pascal, un étudiant en sociologie âgé de 18 ans, qui a aussi participé à l'action « coup-de-poing » de l'après-midi. Ivre de rage, mais aussi d'alcool, il fracasse à coups de pioche neuf vitres de la station de bus-tram de l'université. Ce qui lui vaut également un placement en garde à vue.

Le cas de Jean-Pascal est toutefois plus délicat : il est déjà convoqué devant la justice pour d'autres faits. Le 6 avril dernier, lors du blocage de la gare à l'occasion d'une manifestation anti-CPE, Jean-Pascal a renvoyé des grenades lacrymogènes lancées par les policiers. Certains d'entre eux ont été légèrement blessés. « Dans une volonté d'apaisement », le parquet avait renvoyé l'examen de ces faits au mois d'août. Hier, le tribunal a décidé de juger les deux dossiers dans la foulée.

Le procureur adjoint Jean-Pierre Triaulaire rappelle que « la liberté de manifester et même de déranger est un droit républicain. Mais il ne doit pas dépasser certaines limites et porter atteinte aux autres droits républicains. Certains n'hésitent pas à franchir le pas ! » Il requiert, à l'encontre de Jean-Pascal, huit mois d'emprisonnement dont trois ferme et des heures de travail d'intérêt général pour Roman.

Avocat de la défense, Me Olivier Lehoux a demandé la relaxe pour l'affaire du Mc Donald's, estimant qu'« il s'agit de dégradations matérielles légères, la peinture n'étant pas indélébile ». Il évoque aussi « un contexte politique et syndical exacerbé » et décrit « des étudiants qu'il ne faut pas empêcher de réfléchir et de militer. Concernant le CNE, ils disent tout haut ce que pense la majorité. » Enfin, sur la journée du 6 avril, il estime qu'il y a eu « plus de blessés du côté des manifestants après une charge disproportionnée des forces de l'ordre qui voulaient en découdre ».

Le tribunal a finalement condamné Roman à 140 heures de travail d'intérêt général et Jean-Pascal à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 240 heures de travail d'intérêt général. Au surplus, ils devront verser des dommages et intérêts.

Manifestants anti CPE devant la justice

Un mois de prison avec sursis pour deux étudiants caennais

"Vous êtes des bleus. Vous vous êtes comportés comme des bleus" a répété le magistrat du parquet, qui mardi demandait une sanction contre deux manifestants anti CPE, et leur a infligé devant une assistance acquise à leur action, une volée de bois vert. Deux manifestants qui après avoir vidé quelques bouteilles de mousseux, ont vu rouge sinon noir, devant les forces de l'ordre qui renvoyaient les manifestants de la gare à l'université.

Ces jeunes étudiants devaient répondre de violences aggravées par trois circonstances. On leur reprochait d'avoir, lors de la manifestation anti CPE la plus mouvementée que Caen ait connu cette année, lancé des projectiles, contre les forces de police qui avaient pour tâche de remettre de l'ordre dans la cité. Andy, 19 ans, étudiant en première année de biologie a été interpellé au pied du chateau porteur de cailloux dans ses poches. Teddy, 20 ans, étudiant en première année d'histoire a lui été interpellé après qu'il soit allé traiter les forces de l'ordre "de marionnettes" et les ait menacées avec une bouteille vide.

Les deux prévenus ont contesté les infractions de violences retenues. Andy a affirmé, "si les pierres ont été retrouvées sur moi, c'est que je ne les avais donc pas envoyées...". Et Teddy, qui a des cheveux longs, (caractéristique physique retenue par les policiers dans leurs PV) après avoir reconnu son alcoolémie avancée, a nié "avoir lancé un quelconque projectile". Ajoutant : "je ne pense pas avoir été le seul manifestant à porter les cheveux longs". Ce qui a fait répondre à la présidente d'audience : "c'est quand même actuellement un signe particulier car la mode n'est plus aux cheveux longs." Le prévenu a ajouté : "ils m'ont jeté au sol et tapé avec leurs rangers



Des manifestants, interpellés pendant la manifestation mouvementée du 6 avril, comparaissent encore ces jours-ci devant la justice.

après m'avoir collé le visage dans un panneau indicateur. Le tire-fonds je l'avais récupéré dans l'après-midi pour... faire des percussions avec". Et les deux de conclure en chœur : "on ne s'explique pas les mises en cause par les policiers".

Représentant la société, M. Manhès leur a redit : "vous êtes des bleus. On ne va pas au front dans les manifs à visage découvert, les cheveux au vent, on ne va pas discuter avec les forces de l'ordre et on n'y arrive pas rond comme une queue de pelle. Autrement, c'est sûr, c'est moins facile pour courir pendant les charges. Car en face de vous, vous aviez de la méthode, des gens organisés. Vous avez été clairement

identifiés comme lançant des projectiles, alors n'allez pas vous plaindre de quelques égratignures consécutives à votre arrestation". Ce couplet vexatoire exprimé, le magistrat leur a aussi et surtout rappelé : "On a le droit de manifester mais on ne lance rien contre les forces de l'ordre, car c'est comme cela que l'on peut tuer un père de famille." "On peut considérer qu'il s'agit de votre part d'une erreur de jeunesse, c'est pourquoi je demande seulement une sanction de un à deux mois de prison avec sursis".

Version totalement différente que celle développée par l'avocat des deux prévenus, Me Olivier Lehoux. L'avocat parle

"d'erreur judiciaire autour d'une action d'étudiants qui se sont engagés pour dire leur désaccord avec une loi passée en force par le gouvernement et retirée un mois après". Il s'émeut : "le fait d'avoir des pierres dans sa poche condamne de façon systématique. De toutes façons ce procès c'est le pot de terre contre le pot de fer. Les choses sont déjà figées". Il relève "l'emploi de la force de manière disproportionnée sur les manifestants qui aurait pu aussi conduire à des blessures graves sur les manifestants". Il estime aussi que : "les procès verbaux manquent de précisions, sont évasifs quant aux projectiles lancés par chacun de ses clients, leur quantité", et demande "s'il y a eu des photos ou des films de ses clients en action. Où sont ces prises de vues ?" interroge l'avocat. Il rappelle enfin, "que bien que dans des cellules isolées, ils vont avoir la même version tous les deux". Et demande la relaxe.

Après à peine cinq minutes de délibéré, le tribunal a rendu son jugement. Il a affirmé "son intime conviction" et estimé les prévenus coupables.

Ils sont condamnés l'un et l'autre à un mois avec sursis simple. Il sont donc "invités à se tenir tranquilles pendant cinq ans".

G. L.

Allocution du président de la république bananière

ce texte a été lu le 30 mars lors d'un rassemblement d'anti-blocage par un étudiant grimé en Chirac

Mes chers compatriotes,

Je suis venu et j'ai vu dans cette université une horde de cheveux sales et gras aux ordres de groupuscules bolcho-coco-trotsko-anarcho-fascistes.

On a pu y entendre et y sentir le bruit et l'odeur.

J'ai été outré de constater le délabrement dans lequel ces étudiants grévistes ont laissé ces bâtiments.

En effet, ils y ont introduit de l'amiante. Des gens tous nus et ivres, des buveurs de Corona, sont allés en pleine nuit manifester sur les toits.

NOUS NE SOMMES PAS A BREGANCON !

Madame la présidente de l'université de Caen Basse-Normandie, Nicule Le Querler m'a informé avec gravité du soutien que le personnel, les professeurs, ces marxo-lénino-trotskistes à la solde de Cuba, de Pyong Yang, Pying Yong, Ping Pong, ... enfin de la Corée du Nord, ces hommes et ces femmes habillés de vestes en velours côtelé, fumant la pipe et roulant en Renault Chamade apporte à ces sauvageons.

Aussi, après consultation du Président de l'Assemblée Nationale, du Président du Sénat, du Président du Conseil Constitutionnel, du Ministre de l'Education Nationale et de Steevy, j'ai décidé de dissoudre l'Education Nationale.

Ainsi je déclare la fermeture de toutes les universités française, de Dunkerque à Tamanrasset.

VIVE LA REPUBLIQUE !!!

VIVE LA TETE DE VEAU !!!

ET VIVE LA FRANCE !!!

Débloqueurs

version officielle, sur l'air de Bioman

Blancs dehors et jaunes dedans

Collabos du gouvernement

Débloqueurs, Débloqueurs

Les briseurs du mouvement

Ils se disent jeunes populaires

Mais n'ont jamais vu la misère

Débloqueurs, Débloqueurs

Les futurs actionnaires

Ils se disent pris en otages

Et veulent forcer nos barrages

Débloqueurs, Débloqueurs

Des casseurs en col blancs

Ils nous accusent de tout casser

Et de vouloir tout dégrader

Débloqueurs, Le Querler

Bande de réactionnaires

Ils veulent tous aller travailler

Parlent de la France et d'eux projets
Débloqueurs, Débloqueurs
Travail famille patrie

Nous on veut un meilleur avenir
On se battra pour l'obtenir
Les grévistes les grévistes
Nous on ose réfléchir !

Mission d'évaluation et de contrôle (MEC) sur la gouvernance des universités dans le contexte de la LOLF,
audience du 30 mars 2006

source: <http://www.assemblee-nationale.fr/12/rap-info/i3160.asp>

M. Alain Claeys, Rapporteur : Nous avons trois volets à aborder. Le premier vous concerne très directement : quel état des lieux faites-vous de la gouvernance des universités ? Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? Quelles sont vos relations avec les UFR ? Quelles sont les marges de manœuvre qui vous manqueraient pour assurer pleinement votre autonomie dans le cadre d'une politique nationale des universités ?

Le deuxième volet concerne les relations entre l'Université et l'État, qui définit les grandes orientations universitaires et les diplômes. Les contrats doivent-ils prendre une place plus importante dans le financement des universités ? Ces contrats sont-ils en cohérence entre eux ? Par ailleurs, que pensez-vous de l'évaluation ?

Troisième volet : nous sommes membres de la commission des Finances et très attachés à la LOLF. Comment vivez-vous cette réforme ? Est-ce pour vous un bon outil d'évaluation et de pilotage, ou introduit-elle un risque supplémentaire de bureaucratie ?

Mme Nicole Le Querler : Il me semble que les directeurs d'UFR doivent être intégrés dans la gouvernance et qu'un moyen simple est de les réunir très régulièrement pour leur demander leur avis, même s'ils n'ont pas de pouvoir décisionnaire, contrairement à nos conseils d'administration.

Habituellement, je les réunis une fois par mois, comme les responsables administratifs, et je réunis trois ou quatre fois par an les directeurs d'équipes de recherche. Actuellement, nous sommes en période de crise - d'ailleurs, tout le monde s'en moque - et je les réunis une fois par semaine. **Lors de la réunion exceptionnelle qui avait lieu hier, les directeurs d'UFR ont voté, à l'unanimité moins un refus de vote, une motion exigeant l'évacuation immédiate des bâtiments universitaires occupés. Vendredi dernier, le conseil d'administration avait voté la même chose. Et que croyez-vous qu'il se passe ? Rien ! Car nous n'avons aucun pouvoir.**

Il me semble que les universités, notamment par le biais de la Conférence des présidents d'université, avaient demandé très fermement une réforme de la gouvernance des universités. Tout le monde sait ce qui ne va pas en la matière.

M. Alain Claeys, Rapporteur : Dites-le nous tout de même.

Mme Nicole Le Querler : Par exemple, le fait que dans certaines universités, il est parfaitement impossible pour

le président de faire élire des vice-présidents de son choix. Comment travailler avec des vice-présidents qui n'ont pas la même vision que vous de certains éléments importants de la politique universitaire ? Il se trouve que, dans mon université, cela s'est toujours bien passé depuis cinq ans et qu'ont été élus les vice-présidents auxquels j'ai demandé de bien vouloir être candidats. Mais si j'avais en face de moi six vice-présidents opposés à la politique que je veux mener ?

Vous ne pouvez rien décider dans une université si votre conseil d'administration ne vous suit pas. La composition du CA, soit un tiers d'enseignants-chercheurs, un tiers d'administratifs et un tiers d'étudiants, fait qu'il peut être difficile de travailler avec un conseil d'administration élu la plupart du temps sur des positions syndicales dures. Je peux vous donner l'exemple de mon université : il se trouvait que la majorité du conseil était d'accord avec ce que j'avais proposé pour les grandes lignes du budget 2006. Ceux qui n'étaient pas d'accord ont tout simplement empêché, en envahissant la salle, que le conseil d'administration se tienne. Il a fallu convoquer plusieurs fois le conseil d'administration pour présenter le budget, lequel est finalement passé à plus des deux tiers des voix, quand le conseil d'administration a pu se tenir. Mais nous étions bloqués parce que nous n'avons aucun pouvoir effectif.

M. Michel Bouvard, Rapporteur : Considérez-vous que le mode d'organisation des conseils a fait son temps ?

Mme Nicole Le Querler : Oui, trente ans, cela suffit.

M. Michel Bouvard, Rapporteur : Je ne porte pas de jugement sur le choix politique de l'époque. Ce mode d'organisation est-il inadapté aujourd'hui ?

Mme Nicole Le Querler : Absolument. La Conférence des présidents d'université le dit de manière très ferme. Mais cette proposition de réforme n'est jamais acceptée, jamais mise sur le tapis et jamais présentée au Parlement, tout simplement parce qu'on a peur du « bazar » dans les universités. Et là, on a le « bazar » sans avoir la réforme. C'est un peu dommage.